

REVUE MUNICIPALE
ÉTÉ 2016
Kelaouenn gêr • Hañv 2016



KOMBRID
Sant-Voran

2016

Combrit

Sainte-Marine



EMBARQUEZ
pour
l'été !

Travaux
d'infrastructures,
2 373 036 €
85 %
REMBOURSEMENT
du capital des
emprunts
341 000 €.....

BUDGET 2016
À LA LOUPE



AGENDA DE L'ÉTÉ



COMBRIT TERRE D'ASILE



ÉTAT CIVIL

DU 1^{ER} NOVEMBRE 2015 AU 1^{ER} JUIN 2016

NAISSANCES

Arthur CAP
 Antoine GUILLERME
 Ella RAPHAËL
 Louis PUECH PRIOL
 Ambre LEFEUVRE
 Laly PEUZIAT
 Louis LAISNÉ
 Roy RIBEIRO
 Victoria HÜCK
 Jos COURTOIS
 Aziliz L'HELGOUALC'H
 Henri TROISIEME
 Valentine GIRET
 Alexandre NOENS
 Jules DESJARDINS LIÉTARD
 Thais TANDÉ
 Liam DURAND
 Lila CASTRIC
 Antoine ROUSSEAU
 Maël PÉRENNOU
 Jules RANNOU

MARIAGES

Herlé HEMERY
 et Fanny SEGUIN
 Stéphane GLATIGNY
 et Aurélie POULIQUEN
 Gilles MABECQUE
 et Odile FEVRIER
 David LE BORGNE
 et Emilie BOURDON
 Emilien CARTRON
 et Camille LE MEUR

DÉCÈS

Jean CHAUVET
 Marie LE BELLE
 veuve LALLA
 Marie Françoise CASTRIC
 épouse CASSE
 Anne-Marie NICOLAS
 divorcée BACCON
 Marie QUÉNET
 veuve REVERCHON
 Paule TOULARASTEL
 veuve LE CONIAT
 Anne Claude CRÉDOU
 Marie ANDRO
 veuve PÉRON
 Louise JEANNÈS
 veuve THOMAS
 Jean-Pierre GOUELLO
 Marcelline LE NOURS
 épouse FÉREC
 Francis GOANEC
 Joséphine SCUILLER
 veuve CORCUFF
 Félix TUAILLON
 Philippe LE COSSEC
 Henriette CARTRON
 veuve GUITTET
 Michelle GUILLOU
 veuve PENNARUN
 Jeannine DÉCEMBRE
 veuve BEAUHAIRE
 André BIDEAU
 Odile POCHIC
 veuve LE MUT
 Jean-René POULIQUEN
 Yvonne LAROUR
 veuve GLOAGUEN
 Dylan LARZUL

Jeanne LE BLÉIS
 veuve BÉCHENNEC
 Eva STETTIN
 Marie LE LETTY
 veuve LABARDE
 Pierre LE GALL
 Thérèse COSQUER
 veuve PÉRÉNNOU
 Monique CONAN
 veuve MOYSAN
 Gabrielle STÉPHAN
 veuve CRÉDOU

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE
DES SERVICES PUBLICS

MAIRIE 02 98 56 33 14

> Accueil / État civil

- Du lundi au vendredi :
 8 h 30 - 12 h
 13 h - 17 h
 (16 h 30 le vendredi)

> Urbanisme

- Le lundi, jeudi et vendredi :
 8 h 30 - 12 h
 13 h 15 - 17 h
 - Le mardi, le mercredi,
 le vendredi : 8 h 30 - 12 h

> CCAS

- Du lundi au jeudi :
 8 h 45 - 12 h 30
 13 h 15 - 17 h
 - Le vendredi :
 8 h 45 - 12 h 30
 13 h 15 - 16 h 30

ABRI DU MARIN
02 98 51 94 40

> Hors vacances scolaires :

- Du jeudi au dimanche :
 14 h - 18 h

> Vacances scolaires :

- Du mercredi au dimanche :
 14 h - 19 h

MÉDIATHÈQUE
02 98 51 90 81

- Lundi : 10 h - 12 h
 - Mercredi : 10 h - 12 h
 15 h - 18 h
 - Vendredi : 16 h 30 - 18 h 30
 - Samedi : 10 h - 12 h 30

BUREAU DU PORT

02 98 56 38 72

> Hors saison :

- Du lundi au vendredi :
 8 h - 12 h
 14 h - 17 h 30
 - Le samedi :
 8 h 30 - 12 h
 13 h 30 - 17 h

AGENCE POSTALE
SAINTE-MARINE
02 98 56 30 75

> Hors saison :

- Du lundi au vendredi :
 9 h 30 - 11 h 30
 (12 h 30 le mercredi)

LA POSTE COMBRIT
02 98 56 35 19

- Lundi, jeudi,
 vendredi, samedi :
 9 h - 12 h
 - Mardi : 9 h 30 - 12 h
 - Mercredi :
 9 h - 12 h / 14 h - 16 h

DÉCHETTERIE
02 98 51 31 42

- Du lundi au vendredi :
 8 h 30 - 11 h 50
 14 h - 17 h 50
 - Le samedi :
 9 h - 11 h 50
 14 h - 17 h 50

TÉLÉPHONES UTILES

MÉDECINS

- Coadou Iseult /
 Chappey Sébastien :
 02 98 56 30 27
 - Chabin Thierry :
 02 98 56 46 01

INFIRMIÈRES

> Au bourg :

- Raoux Odile,
 Le Guenno Edwige :
 02 98 56 31 12
 - Souron Damienne,
 Roger Agra Sandra,
 Le Floch Gaëlle,
 Queffelec Stéphanie :
 02 98 56 32 69
 - Rochman Christine :
 02 98 92 15 19
 06 38 88 57 99

> À Sainte-Marine :

- Le Dain Céline /
 Golin Céline :
 02 98 51 29 77
 - Morvan Marie-Annick,
 Feurprier Hélène,
 Leclerc Patricia :
 02 98 51 50 31

DENTISTES

> Au bourg :

- Durand Claude :
 02 98 56 34 27
 - Boyer Franck :
 02 98 51 92 92

> À Sainte-Marine :

- Le Vagueresse Yvan :
 02 98 51 90 10

PODOLOGUES

- Kinger Anne-Catherine :
 06 61 36 09 76
 - Baudey Isabelle :
 02 98 51 91 14

KINÉSITHÉRAPEUTES

> Au bourg :

- Burban Clarisse
 (kiné-ostéopathe) :
 09 81 31 03 80 et
 06 60 69 43 44
 - Chauvière Nathalie :
 02 98 56 32 16
 - Larsonneur Quentin :
 09 81 31 03 80

> À Sainte-Marine :

- Beuzet Marie-Pierre /
 Descapot Cécile :
 02 98 56 34 99

PHARMACIE
DE LA MARINE

02 98 56 34 20

CABINET VÉTÉRINAIRE
DE L'ODET

- Baron François /
 Vieux-Violleau Isabelle :
 02 98 58 41 15

Défibrillateurs

- Sur le port au Bistrot du Bac aux heures d'ouverture
- À l'Espace sportif aux heures d'ouverture
- Dans les vestiaires du club de foot au stade, clé d'accès également à la Médiathèque
- À la déchetterie aux heures d'ouverture

SOMMAIRE

- 2 État-civil
Infos pratiques
- 3 Édito
Sommaire
- 4 Finances
- 8 Flash sur
L'Accueil de loisirs
- 10 Social
- 11 Sports et Loisirs
- 12 Écoles
- 13 Jeunesse
- 14 Environnement
- 15 Urbanisme et Travaux
- 16 **DOSSIER**
"PLEIN PHARE" :
 - AGENDA DE L'ÉTÉ
 - DÉCOUVRIR L'ESTRAN
- 25 Littoral
- 29 Culture et Patrimoine
- 32 Associations
- 33 Vivre à Combrit
- 35 Expression politique
- 33 Trois expos au Fort



Directeur de la publication :
Jacques Beaufiles

Rédacteur en chef :
Christelle Daniélou-Gourlaouen

Rédaction :
les élus et salariés de la commune,
les associations, la CCPBS et les écoles

Crédit photos :
Marie-Anne Garin, Yvon Goenvec,
Sandrine Tréguer, Karen Quintin,
Steven Poulhazan, Claude Karagueuzian

Couverture :
"Port de Sainte-Marine", Claude Karagueuzian

CONTACT MAIRIE

Tél : 02 98 56 33 14
Fax : 02 98 56 40 65

mairie@combrit-saintemarine.fr
www.combrit-saintemarine.fr

Conception - Impression :
Imprimerie Tanguy - Pont-l'Abbé
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.



CE N'EST PAS LE CŒUR QUI MANQUE À L'OUVRAGE...

Aussi, tel l'oiseau qui, petit à petit, bâtit son nid, la Municipalité, pas à pas, a entrepris la mise en œuvre de sa programmation 2016.

Certaines actions ont déjà vu le jour, d'autres sont en cours de réalisation.

C'est ainsi que,

- **au niveau sportif** : réalisation de deux courts de tennis à Croas Ver, complétant ainsi l'Espace sportif mais aussi le panel des activités offertes.

- **en social** : réhabilitation d'un logement ancien en un logement d'urgence, permettant une action humanitaire par l'accueil de deux réfugiés érythréens ; réalisation de jardins collectifs à Pen Morvan.

- **au niveau scolaire** : construction d'un restaurant municipal pour accueillir les élèves des trois écoles de la commune ; renouvellement du parc informatique de l'École de Sainte-Marine.

- **en cadre de vie** : réalisation du Park an Treizour à Sainte-Marine, du parc public Saint-Joseph à Combrit avec des jeux pour enfants ; achèvement de l'Impasse des Tourterelles ; aménagement du parking de la rue du Petit Bourg ; réhabilitation du manoir de Kerobistin pour le Centre nautique ; installation d'un lavomatique à Sainte-Marine, place de Grafenhausen ; installation de deux bâtiments modulaires, l'un à la mairie pour une réorganisation des services, l'autre à Croas Ver pour les associations.

J'arrête là mon catalogue à la Prévert. D'autres chantiers sont à venir dans la poursuite de notre programme. La tâche ne manque pas, nous nous y attelons.

Jacques **BEAUFILES**
Maire

Neo ket kalon a vank deomp evit labourat,

Setu perak, heñvel ouzh al labous a sav tamm-ha-tamm e neizh,

he deus an Ti-Kêr kroget gant he raktresoù evit 2016.

Peurechu hon eus lod eus ar raktresoù dija, ha re all a zo kroget ha da vezañ kaset da benn.

Setu penaos,

- Evit ar sport, div dachenn tennis a zo bet savet e Kroas Ver a-benn klokaat al Lech Sportel hag ar choas a z/didumantou kinniget.

- Evit al lodenn sokial, un lojeiz kozh 'zo bet kempennet da grouiñ ul lojeiz kentañ sikour, ha mod 'se ez eus bet roet un taol-skoazell o resevout dav repud Eritrean. Krouet hon eus ivez Jardinoù Strollad e Penn Morvan.

- Evit pezh a sell eus ar skol, un ti-debriñ kêr 'zo bet savet da zigerm bugale teir skol ar gumun. Ha cheñchet hon eus holl urzhiataerioù Skol Sant-Voran.

- Evit buhez an holl, hon eus krouet Park an Treizour e Sant-Voran ha park publik Sant Joseph e Kombrit gant choarioù evit ar vugale; echuet Hent-dall an D/Turzhunelled ; staliet ur parklech e straed ar Vourg Vihan; kempennet Manar Kerobistin evit ar greizenn-bageal ; staliet ul lavomatek e Sant-Voran war ar blasenn Grafenhausen, hag staliet daou di modulek, unan en Ti-Kêr evit adprientiñ ar servijoù, hag un eil e Kroaz-Ver evit ar gevredigezhioù.

Paouez a ran amañ ma listennad doare Prévert. Chanterioù all a vo choazh en dazont evit kenderchel gant raktresoù 2016. Labour 'zo ha pep hini a ra e lod.

Jacques **BEAUFILES**
Aotrou-Mer

BUDGET 2016

Chacun d'entre nous est concerné par le budget de notre commune.
De lui dépendront les investissements futurs, les niveaux d'imposition locale, notre qualité de vie...
Il nous paraît donc indispensable de répondre à ces quelques questions pour faciliter à tous la lecture du budget 2016.

QU'EST-CE QUE LE BUDGET DE LA COMMUNE ?

Le budget municipal est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Il est composé du compte administratif de l'année précédente et du budget primitif pour

l'année en cours. Ce dernier est un acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution après validation par le conseil municipal.

Il se présente pour chacun des budgets en deux sections bien distinctes : **le fonctionnement et l'investissement.**

POURQUOI DEUX SECTIONS : LE FONCTIONNEMENT ET L'INVESTISSEMENT ?

Schématiquement, la **section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année.

La **section d'investissement** présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.

Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme

BAISSE DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT C'EST QUOI ?

Les **communications institutionnelles, les médias font tous part de la baisse de cette dotation. Mais à quoi correspond-elle et quel est l'impact pour notre commune ?**

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	RECETTES
Charges à caractère général	Excédent antérieur reporté
Charges de personnel	Produits des services et du domaine
Autres charges de gestion courante	Travaux en régie
Charges financières	Impôts et taxes
Charges exceptionnelles	Dotations et participations
	Produits financiers
	Produits exceptionnels
023 VIREMENT À INVESTISSEMENT	Transfert de charges

INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES
Capital des emprunts	021 VIREMENT DU FONCTIONNEMENT
Opérations d'investissement :	FCTVA
• Travaux	Subventions Conseil Régional, Conseil Général, DGE, Fonds européens
• Acquisitions	Emprunts
• Constructions	

les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux (Ex. : *construction d'une salle des sports*).

Parmi les recettes d'investissement, on trouve généralement les recettes destinées au financement des dépenses d'investissement, comme par exemple les subventions d'investissement, la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), les emprunts, le produit de la vente du patrimoine...

La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Par exemple, en dépenses : les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, les prestations de services extérieurs comme les charges d'entretien, les autres charges de gestion courante, le paiement des intérêts des emprunts.

En recettes : les produits locaux, les recettes fiscales provenant des impôts directs locaux (TH, TP, TFB, TFNB), les dotations de l'État comme la dotation globale de fonctionnement et les participations provenant d'autres organismes ou collectivités locales.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) est l'enveloppe allouée par l'État aux collectivités locales, qui s'ajoute à leurs ressources propres issues des différents impôts et taxes. La dotation forfaitaire des communes, composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF), est la principale dotation de l'État aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur les critères de la population et de superficie.

Depuis 2014, les dotations de l'État sont en forte baisse. Cette trajectoire s'inscrit dans un contexte global de réduction des dépenses de l'État pour réduire le déficit public, la France ayant pris l'engagement européen d'avoir un budget au déficit inférieur à 3 % de son PIB en 2017.

Depuis cette date en effet, la dotation globale de fonctionnement versée annuellement aux communes est grevée de leur contribution au remboursement de la dette de l'État. Pour Combrit cette contribution est estimée à 529 668 € sur 4 ans.

Cette somme est partiellement compensée par la hausse de la dotation forfaitaire liée notamment à l'augmentation de notre population. L'effort net sur 2015 a donc été de 65 887 €, ce qui représente tout de même une **diminution d'environ 25 % par an, de 2014 à 2017 de la dotation globale de l'État.**

UN BUDGET 2016 AMBITIEUX, RESPONSABLE ET MAÎTRISÉ

“Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 6 avril, a examiné et adopté le compte administratif puis le budget 2016. Fruits d'un gros travail de concertation entre les élus et les services, je tiens à saluer l'implication de chacune et chacun qui ont prévalu à l'élaboration du budget qui vous est présenté dans ce bulletin.

La maîtrise de nos charges de fonctionnement et l'augmentation de nos recettes fiscales nous ont permis, d'amortir l'impact de la baisse des dotations de l'État. En cette année 2016, le budget qui vous est présenté a été adopté sans augmentation des

taux d'imposition et ce depuis 2010. D'un montant supérieur à 8 millions, ce budget est ambitieux mais responsable et maîtrisé. C'est celui d'une année charnière forte en investissements.

Tous ces chantiers qui s'annoncent et les beaux projets qui se préparent, traduisent cet élan de dynamisme et d'ambition dont fait preuve notre commune, surtout dans une période de grande morosité. Cet essor est possible grâce à une gestion saine et optimale. Une recherche d'optimisation permanente de la maîtrise du budget est faite avec un effort sur les dépenses

à caractère général (exemple renégociation du taux des prêts) et un contrôle de la masse salariale autant que faire se peut. Elle représente 42 % des charges de fonctionnement alors que la moyenne nationale est de 52 %.

C'est grâce à cette gestion particulièrement rigoureuse de notre commune que nous pouvons envisager sereinement le rachat au SIVOM des biens immobiliers : Le Créac'h, Roscanvel et Kéringal”.

Henri Stéphan,
premier adjoint au maire
chargé des Finances

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le résultat cumulé de l'exercice s'élève à 628 634,58 € avec un excédent de fonctionnement de 726 541,02 € et un déficit d'investissement de 97 906,44 €.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	3 926 704,38	1 271 483,45
DÉPENSES	3 200 163,36	1 369 389,89
RÉSULTATS	726 541,02	-97 906,44

BUDGET ADMINISTRATIF DE FONCTIONNEMENT

→ Les dépenses de fonctionnement :
3 200 163,36 €,
sont en augmentation.

Cette hausse s'explique par une masse salariale brute en hausse avec l'évolution des cotisations sociales et l'augmentation du nombre de salariés pour couvrir les nouveaux services à la population : TAP, Centre aéré... Les charges financières sont, elles, en nette diminution.

→ Les recettes de fonctionnement :
3 926 704,38 €,
augmentent sensiblement (+ 255 289 €).

La commune a contribué au redressement des finances publiques pour 65 887 € en 2015 (28 180 € en 2014).

Cette somme a été déduite de la dotation versée par l'État.

La progression du nombre de logements, la révision automatique des bases d'impositions et les aides perçues pour le personnel en contrat d'aide à l'emploi contrebalancent très largement cette contribution à la dette de l'État.

BUDGET ADMINISTRATIF D'INVESTISSEMENT

→ Les dépenses d'investissement :
1 369 389,89 €,
sont en très nette diminution.

Cette baisse s'explique par :

- Le restaurant scolaire municipal avec cuisine centrale et la réhabilitation du manoir de Kérobistin ont commencé début 2016. Aucun gros chantier n'a démarré en 2015.
- Les principaux postes de dépenses sont le remboursement du capital des emprunts : 339 919,69 € et les travaux de voirie (chaussée, trottoirs et enfouissement des réseaux) : 496 602 €.

→ Les recettes d'investissement :
1 271 483,45 €
sont également en diminution (- 341 408 €).

Le Fonds de Compensation de la TVA a été réduit de 212 485 €. Le faible niveau d'investissement réalisé explique cette différence.

L'excédent de fonctionnement capitalisé a, quant à lui, diminué de 200 000 €.

Info

Le conseil municipal du 6 avril 2016 a voté le virement de 700 000 € de l'excédent d'exploitation à la section d'investissement et le report en section de fonctionnement des 26 541,02 € restants.

BUDGET PRIMITIF 2016

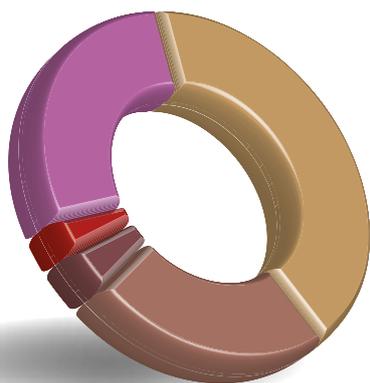
BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT

Budget en équilibre à 3 798 887,09 € stable par rapport au budget primitif 2015 (+ 0,99 %)

→ Les dépenses

Elles tiennent compte :

- de la subvention au CCAS pour l'ALSH (*centre aéré*) le mercredi et pendant les vacances scolaires : 70 000 €
- de la participation en hausse au SIVOM pour la protection littorale suite à la fin de l'aide départementale : 130 000 €
- de la subvention d'équilibre pour le restaurant scolaire : 110 000 €
- du versement à l'OGEC pour les élèves de la commune à l'école Notre-Dame de La Clarté : 190 000 €
- de la subvention obligatoire au SDIS (pompiers) : 83 000 €
- de la maîtrise des attributions de subventions aux associations



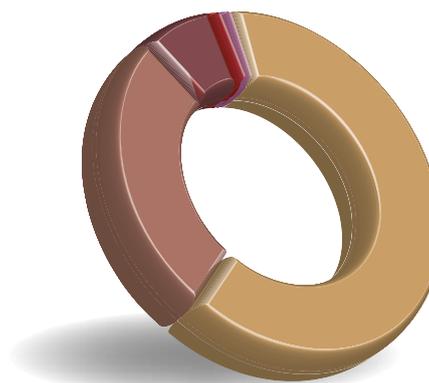
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 3 798 887,09 €

Personnel	1 599 500,00 €	42 %
Achats de fournitures	860 120,00 €	23 %
Amortissements	150 000,00 €	4 %
Intérêts de la dette	124 000,00 €	3 %
Autres	1 065 267,09 €	28 %

→ Les recettes :

Elles tiennent compte :

- de la baisse de la dotation forfaitaire de 54 904 €
- de l'augmentation des dotations de solidarité et de péréquation : 26 982 €
- de la subvention de l'État pour les emplois aidés : 40 000 €
- des révisions des bases fiscales 1 % au niveau national
- des taxes d'habitation et foncière pour les nouveaux logements
- des aides de la CAF et de l'État pour les TAP et la garderie



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 3 798 887,09 €

Impôts et taxes	2 397 326,07 €	63 %
Dotations, subventions, participations	1 014 000,00 €	27 %
Locations diverses et prestations	329 000,00 €	8 %
Autres produits de gestion courante	31 710,00 €	1 %
Excédent antérieur reporté	26 541,02 €	1 %

BUDGETS ANNEXES

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RESTAURANT SCOLAIRE	Dépenses	189 004.05	1 874.24
	Recettes	189 004.05	1 874.24
PORT DE PLAISANCE	Dépenses	585 239.87	329 527.66
	Recettes	585 239.87	329 527.66
SPANC	Dépenses	2 695.39	
	Recettes	2 695.39	

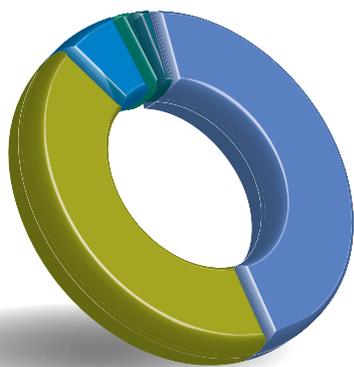
BUDGET PRIMITIF D'INVESTISSEMENT

Budget en équilibre à 4 292 955 € en très forte hausse de 55,74 % par rapport au budget primitif 2015.

→ Les dépenses

Elles tiennent compte :

- de l'étalement sur 2 années pour le restaurant municipal-cuisine centrale et le pôle nautique : 1 560 546 € en 2016 et 535 000 € en 2017
- de l'aménagement de l'espace du lavoir au port (Park an treizour) : 105 224 €
- de la réfection totale de l'impasse des tourterelles : 163 450 €
- de la création de 2 terrains de tennis : 103 000 €
- de l'achat des biens du SIVOM : 757 700 €
- de l'enfouissement des réseaux (SDEF) : 148 230 €
- de l'entretien et de l'acquisition des bâtiments et terrains publics : 550 231 €
- du déficit 2015 reporté : 97 906,44 €



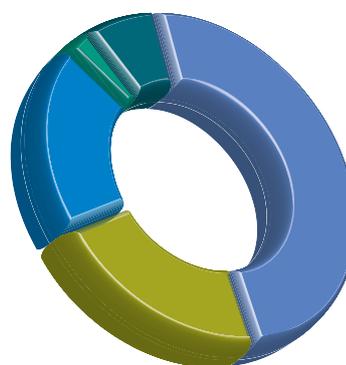
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 4 292 955 €

Travaux d'infrastructures, constructions.....	1 991 024,99 €	47 %
Acquisitions.....	1 801 443,87 €	42 %
Remboursement du capital des emprunts.....	305 000,00 €	7 %
Déficit antérieur reporté.....	97 906,44 €	2 %
Autres.....	97 580,48 €	2 %

→ Les recettes

Elles tiennent compte :

- des dotations aux amortissements : 150 000 €
- du Fonds de Compensation de la TVA : 130 820 €
- du virement de la section de fonctionnement : 332 117 €
- des taxes d'aménagement : 70 000 €
- des subventions d'État, région et département : 250 018 €
- du reversement SIVOM : 600 000 €
- des excédents capitalisés : 700 000 €
- des emprunts 2 060 000 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 4 292 955 €

Emprunts et dettes assimilées.....	2 060 000,00 €	49 %
Ressources propres internes.....	900 820,00 €	21 %
Subventions d'investissement.....	791 410,47 €	19 %
Amortissement.....	150 000,00 €	3 %
Virement de la section d'investissement.....	332 117,09 €	8 %

Une politique d'emprunt raisonnée

Emprunts échus ou à échéances :

- en 2015 en capital 42 933,94 €
- en 2016 en capital 23 502,34 €
- en 2017 en capital 41 294,33 €

Soit un total de 107 730,61 € de capital en moins par an à rembourser.

Aucun emprunt n'a été réalisé en 2015.

Les nouveaux prêts envisagés sur 20 ans feront un remboursement maxi de 100 000 € de capital par an, donc une diminution par rapport à 2014. Les intérêts étant très bas ils auront peu d'impact sur le budget.

Disparition du SIVOM

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) propose de réduire le nombre de structures syndicales.

Dans ce cadre, le Préfet du Finistère dans le schéma départemental de coopération intercommunale de septembre 2015 prévoit la fusion du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) de Combrit - Ile-Tudy à la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud au 1^{er} janvier 2017.

Cette opération entraîne le transfert gratuit de tous les biens du SIVOM à la CCPBS (actif et passif).

Afin de ne pas perdre le bénéfice des efforts financiers réalisés depuis des années lors des mandatures précédentes, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de racheter les biens immobiliers : Le Créac'h, Roscanvel et Kéringal.

Le SIVOM répartira ensuite le prix de cette vente, après remboursement des prêts éventuels, à chaque commune au prorata de sa part, soit pour Combrit 74,18 %.



Arnaud Lévènes, photographe et responsable de "La Capsule", résidence d'artistes au Bourget, a enseigné aux enfants du centre de loisirs la technique photographique au sténopé.

Comme de véritables professionnels, ils ont travaillé la technique de prise de vue et de développement en laboratoire.

Les enfants ont eu l'occasion de présenter leurs travaux lors d'une exposition à ciel ouvert au Creac'h.

Bravo à tous ces artistes en herbe !





Pour effectuer ces clichés, les enfants ont utilisé la technique du **sténopé**, l'une des plus anciennes techniques de photographie au monde.

Pour cela, ils percent un tout petit trou sur le devant d'une boîte métallique dont l'intérieur est peint en noir. Ce sera l'objectif de leur "camera obscura" !

L'étape suivante s'effectue dans le laboratoire photo du Creac'h dans l'obscurité, à la lumière rouge. Les enfants disposent du papier photo au fond de la boîte en le découpant aux bonnes dimensions et bouchent le trou de la boîte avec un aimant.

Au grand jour, nos petits photographes en herbe choisissent ensuite une prise

de vue. Quand celle-ci est arrêtée, ils posent l'appareil et ouvrent l'objectif pendant quelques minutes : sur la surface opposée à cette ouverture vient se former l'image inversée de la réalité extérieure, comme pour notre œil.

Lorsque le temps est écoulé, on referme le trou avec l'aimant.

La dernière étape se passe à nouveau dans le laboratoire à la lumière rouge. Les petits photographes sortent leurs clichés de leurs boîtes et plongent le papier photo dans différents bacs de révélation, finissent par passer le papier sous l'eau et les font sécher sur une corde à linge.

Quel magnifique résultat !





REFUGIÉS ERYTHRÉENS

GRAMY ET BEYENE ONT ÉTÉ ACCUEILLIS DANS LA COMMUNE DE COMBRIT

L'Érythrée un pays au régime totalitaire

Situé dans la corne de l'Afrique, l'Érythrée est un pays jeune, qui compte quelque 6 millions d'habitants. L'indépendance de cet État remonte tout juste à 1993. Celle-ci a été acquise au terme d'un conflit qui aura duré plus de trente ans contre le voisin éthiopien. Depuis cette date, le pays est gouverné par le même homme : Asaias Afeworki, l'ancien chef des indépendantistes. Un conflit larvé oppose toujours l'Éthiopie à l'Érythrée. De libérateur du pays, Asaias Afeworki s'est rapidement transformé en despote. L'Érythrée est à présent, avec la Corée du Nord, l'un des régimes les plus fermés du monde. Le pays est quasiment devenu une prison à ciel ouvert. Selon Amnesty International, l'Érythrée comptait au bas mot 10 000 prisonniers politiques, détenus dans "des conditions atroces, inimaginables".

Des milliers d'Erythréens tentent donc au risque de leur vie de franchir les frontières de ce pays en direction de l'Europe.



Combrit, terre d'asile

Dans le cadre du plan de relocalisation des réfugiés en Europe, la France s'est engagée à recevoir 30 000 réfugiés d'ici fin 2016. La commune de Combrit s'est portée volontaire et a été retenue, parmi onze communes finistériennes, pour accompagner ces réfugiés.

Beyene et Gramy ont été accueillis sur notre commune au mois de mars et logés dans un logement d'urgence au-dessus de l'école de Sainte-Marine.

L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a reconnu leur qualité de réfugiés en raison des persécutions qu'ils ont subies par les autorités de leur pays d'origine.

Une intégration réussie

L'association Coallia a été désignée pour assurer l'accompagnement social de ces deux hommes âgés de 37 et 48 ans.

Beyene et Gramy suivent les cours d'alphabétisation proposés à la MPT de Penhars, à Quimper, au rythme de deux demi-journées par semaine. Ils sont également entourés d'un formidable réseau de bénévoles combroitais qui les accompagnent dans leurs démarches, leurs apprentissages mais aussi leur vie quotidienne.

Soucieux de s'intégrer le plus rapidement, volontaires, ils ont su prêter main forte à différentes associations locales. Participer au tissu local est pour eux l'occasion de nouer des contacts avec les combroitais et ainsi de mieux s'adapter à cette nouvelle vie.

Pères de famille, ils espèrent pouvoir prochainement bénéficier du système de regroupement familial qui leur permettrait de retrouver leurs proches et de construire un avenir plus serein avec eux.

JARDINONS ENSEMBLE ! CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ À PEN MORVAN

"Les jardins partagés sont des jardins de proximité créés pour les habitants qui souhaitent se retrouver pour jardiner ensemble, partager des moments de convivialité et échanger des savoir-faire. Lieu de tranquillité, de convivialité, de créativité et d'échanges, il est source d'une véritable qualité de vie pour les usagers et pour les riverains." nous

explique Catherine Montreuil, adjointe aux Affaires sociales.

La création de ce jardin a été prise en charge par la mairie. Cet espace comprend également une aire de compost, des cabanons destinés au rangement du matériel ainsi qu'un bac de récupération d'eau. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement

durable et les jardiniers amateurs combroitais s'engagent à produire des fruits et légumes bio.

"Si une opportunité de terrain se présente à Combrit, un nouvel espace dédié à cette forme de maraîchage sera également mis en place sur cette partie du territoire de la commune" nous confirme madame Montreuil.

MAISON DE RETRAITE 25 BOUGIES



/// Rencontre avec les enfants du centre aéré.

En avril 91, la résidence de Kerborc'his ouvrait ses portes. Propriété du SIVOM Combrit - Sainte-Marine / Ile-Tudy, elle est gérée par l'association Massé Trévidy. L'établissement a bien évolué depuis son ouverture. Il offre une capacité de 103 lits dont 28 en "secteur protégé" pour personnes désorientées. Avec la médicalisation, l'effectif des salariés a progressivement augmenté pour approcher les 80. La restauration se fait sur place et offre aux résidents une alimentation traditionnelle de qualité. Une équipe dynamique propose aux résidents de nombreuses activités.

L'établissement a voulu fêter son quart de siècle et ainsi remercier toutes les personnes qui contribuent d'une façon ou d'une autre à son fonctionnement. Pour ce faire, une réception rassemblant résidents, familles, associations, municipalités, partenaires externes, personnel et gestionnaire a été organisée le 25 mai. Autour d'un buffet dînatoire préparé par la cuisine et l'ensemble du personnel, les acteurs ont échangé leurs expériences et anecdotes de ces 25 années d'existence. Une réflexion sur de nouveaux projets est en cours pour répondre aux nouvelles demandes de la population.

“ À VOS MARQUES ! ”



“ À vos marques ! ” est le tout nouveau partenariat proposé par la mairie aux jeunes sportifs de haut niveau domiciliés sur la commune.

À travers ce partenariat, la municipalité propose aux jeunes sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles “sportifs de haut niveau” ou “sportifs espoirs” un soutien moral et un soutien financier de 1 500 euros pour un an, renouvelable une fois. trois bourses seront allouées par an.

Les jeunes dont le dossier de candidature sera retenu s’engagent à mentionner à travers leurs outils de communication (points presse, apposition du logo de la commune sur leur équipement) le soutien que leur apporte la commune et à se rendre disponibles au moins une fois dans l’année pour partager leur expérience avec la population de Combrit. De nombreuses collectivités locales ont déjà mis en place ce type de dispositif gagnant-gagnant. Ces partenariats entre collectivités locales et jeunes sportifs de haut niveau sont un moyen pour les collectivités locales d’accompagner les initiatives de la jeunesse (dépassement

de soi, ouverture sur l’autre, etc) mais aussi le développement du sport de haut niveau. En retour, les jeunes sportifs de haut-niveau deviennent de véritables ambassadeurs de leur commune.

À Combrit - Sainte-Marine, plusieurs jeunes sportifs évoluent aux meilleurs niveaux ou sont déjà inscrits sur les listes ministérielles “sportifs espoirs”. Ce partenariat est donc l’affirmation du soutien qu’elle réserve à sa jeunesse. Il constitue un appui moral aux projets sportifs portés par ces jeunes, un levier pour leur permettre de nouer d’autres collaborations avec des entreprises privées ou d’autres acteurs publics (services de l’État ou autres collectivités locales), une aide précieuse pour les familles des jeunes concernés.

“ À VOS MARQUES ! ” : QUELS SONT LES CRITÈRES À RESPECTER ?

- pratiquer une discipline reconnue de haut niveau : liste officielle publiée par le Ministère des Sports,
- être inscrit sur la liste de sportifs de haut niveau ou espoir : liste publiée par le Ministère des Sports,
- être âgé d’au moins 14 ans et au maximum de 25 ans au 31 décembre de la saison sportive en cours,
- être scolarisé ou suivre une formation professionnelle,
- avoir son foyer fiscal de rattachement sur la commune.

Le partenariat “ À vos marques ! ” entre la commune de Combrit - Sainte-Marine et un jeune sportif de haut niveau pourra être renouvelé une fois.

Les dossiers de candidature au dispositif partenarial “ À vos marques ! ” sont à demander en mairie, ou à télécharger sur le site de la commune : www.combrit-saintemarine.fr

USB VOLLEY CHAMPION CETTE SAISON



L’Union Sportive Bigoudène, association créée il y a bien longtemps du côté de l’Ile-Tudy et maintenant délocalisée sur Combrit (ex “Volley Ball Ile-Tudy”), a pour objet la pratique du volley-ball dans un esprit d’amitié et de bonne camaraderie. L’USB participe au championnat du Volley Ball Corpo Quimper avec une quarantaine d’équipes réparties par niveau en trois groupes. Pour la seconde année consécutive, l’USB a remporté le championnat du groupe 1 avec une seule défaite. Reste maintenant à remporter la coupe qui leur avait échappé l’année dernière avec une défaite en finale.

Les matchs se déroulent le vendredi soir à la salle de Croas Ver et sont bien entendu ouverts à tous.

Cette association a également ouvert depuis 2013 une activité “badminton jeunes” le samedi matin et “moins jeunes” le lundi et le mercredi soir. L’USB participera au forum des associations et sera à votre disposition pour tous renseignements.

Terrain de tennis

Depuis le mois de juin,
deux terrains de tennis sont
disponibles à Croas Ver.

À vos raquettes !
Ils n’attendent que vous !

Tarif à l’année :

- 20 € pour les adultes
- 10 € pour les moins de 18 ans

Vous trouverez tous les
renseignements sur le site
de la commune :
www.combrit-saintemarine.fr



ÉCOLE SAINTE MARINE



■ Les élèves de l'école ont monté un conte musical avec l'aide de Gwen Le Doré et de leurs maîtresses. Le spectacle "L'eau de la dune" présenté au public lors de la semaine sur l'eau organisée par la commune, a été un vrai succès. Les enfants y étaient à la fois conteurs, musiciens et chanteurs. Ils ont pris beaucoup de plaisir à préparer ce moment et ont appris beaucoup de leurs différents rôles.

■ La classe de Marine Meisart a participé au début du mois de mai aux rencontres chorales au Triskell à Pont-l'Abbé. Les enfants de différentes écoles du secteur étaient venus présenter leurs travaux

de chanteur. L'école de Sainte-Marine a présenté quatre chants : La patrouille des éléphants, Le cinéma d'avant, Farine de froment et L'incendie à Rio.

Ils ont été chaleureusement applaudis et sont ravis de ce passage sur scène.

■ Durant la première période de l'année, les enfants d'élémentaire ont appris les premiers gestes de l'escrime avec Malcom Gourmelon.

■ Le jardin de l'école a été en partie refait. Les jardiniers de la commune y ont installé des dalles pour la création d'un potager. Les enfants de la classe maternelle ont commencé ce projet à la rentrée des vacances d'avril en plantant des légumes

et en fabriquant un épouvantail. Dans le cadre de ce projet, des petites chenilles ont rejoint la classe afin d'étudier leur transformation en papillon.

■ Le renouvellement du parc informatique de l'école a été réalisé dans le courant du mois d'avril. Les enfants commencent ainsi à se servir des nouveaux ordinateurs portables mis à leur disposition en complément des tablettes déjà acquises par la commune au mois de janvier. Différents projets informatiques sont en cours ainsi que l'alimentation du blog de l'école par les enfants eux-mêmes.



ÉCOLE LA CLARTÉ

■ 55 enfants de CP, CE1 et CE2 de l'école Notre-Dame de la Clarté ont, à la rentrée des vacances de printemps, passé trois jours en classe de découverte à l'école Nicolas Hulot dans le parc animalier et botanique de Branféré (56).

Par le biais de jeux, et d'enquêtes à mener, les enfants ont découvert les différents animaux du parc et notamment ceux qui sont menacés de disparaître. Ils ont également appris de quelle façon les animaux s'adaptent à leur milieu de vie,

les différents services que rend la nature et comment faire pour la protéger.

De retour en classe, les écoliers ont partagé leurs découvertes sous forme de livre numérique et d'albums-souvenirs.

■ Au mois de mai, les enfants de maternelle se sont rendus au Guilvinec. Après avoir réalisé deux sorties, l'une au centre équestre de Rosquerno, l'autre à la ferme de Kerbugalé d'Elliant, ils ont pu découvrir l'estran. Accueillis par

des animatrices du centre Haliotika les enfants ont tout d'abord participé à un atelier autour du goût avant de partir à la pêche à pied. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que chacun a rempli son seau d'espèces variées telles que moules, bigorneaux, tourteaux, étoiles de mer, gobies, lièvres de mer, patelles, bernard-l'ermite... Ils poursuivront très prochainement leur projet autour du monde animal en visitant le zoo de Pont-Scorff.

TAP

Quelques nouveautés en cette deuxième année pour les TAP dans notre commune : du judo au design sur carton, du tennis à la musique, du basket aux loisirs créatifs, des jeux collectifs à l'initiation aux premiers secours, les TAP restent riches en diversité afin de répondre au mieux aux envies et à la curiosité

de chacun. Les enfants ont maintenant trouvé leur rythme et profitent pleinement des TAP pour s'ouvrir à de nouvelles activités. Enfin, l'organisation des accueils est régulièrement réajustée pour favoriser au mieux la sécurité et la communication avec les familles.

INFO école publique

À l'heure de l'édition de ce bulletin aucun article de l'école publique du bourg ne nous est parvenu.

11-17 ANS

1.2.3. AU FUTUROSCOPE, ON VA...

“S'il y a un voyage qui va compter pour nous tous, c'est bien celui-là. Et oui, mesdames, messieurs, le fil rouge de notre voyage vers le “Futur” n'était qu'une histoire de chiffres. Bon, rouge ou pas, on n'a pas perdu le fil de la route (7,8,9 dans un car tout neuf) puisque Christian, notre chauffeur, avalait les kilomètres comme d'autres les bonbons. Belle organisation de nos hôtes, puisqu'une fois les sacs sortis de la soute du car et emmenés dans les chambres (les sacs pas le car), on a pu se rendre au réfectoire. *Mad pell zo*, le service pouvait commencer ! Comptée 57 à l'entrée, et 57 à la sortie, la troupe a ensuite regagné l'hôtel toujours en forme et même pas fatiguée.

Après un débriefing de Madame la directrice, Marie, un “loup garou de couloir” mené de main de maître par Tanguy est venu récompenser la bonne tenue générale du groupe. Il n'était pas loin des 23 h lorsqu'on décida de mettre tout ce petit monde au lit. 8 h 30, branle-bas de combat, les réveils réveillent, les douches douchent. Après un dernier comptage (avant le prochain), en route pour la “cantoche” où nous attendait une surprise : Le lapin crétin, sympathique grosse peluche.

L'aventure pouvait commencer. “Danse avec les robots” a eu les faveurs de la majorité : ça bouchonnait d'entrée à l'entrée. Il a fallu qu'on intègre ça pour nos futurs rendez-vous...



La première matinée a vite passé. Comme tout se passait à merveille. Dès 14 h, les “vieux” jeunes ont pris leur autonomie jusqu'à la fin du séjour. Chacun son rythme, chacun son programme, la troupe prenait possession du parc.

La pluie annoncée par Ronan, notre M. Météo, a fait son apparition. L'orage qui l'accompagnait a bloqué les attractions et ajouté du temps d'attente au temps d'attente. Pas grave, rien ne pouvait gâcher notre bonne humeur. Après le dîner, nous avons assisté au spectacle nocturne.

Pour le 3^{ème} et dernier jour de ce voyage fantastique, on pensait avoir une idée de génie en arrivant au parc pour 9 h 30 et en se levant une demi-heure plus tôt. Sauf que l'idée de génie, on n'a pas été les seuls à l'avoir : “ Tant pis, on dormira mieux dans le car ”, ouais, enfin peut-être...

Cette journée a continué à se faire en pleine autonomie pour les grands. Isa et Fred ont eu l'énorme responsabilité d'aller chercher le pique-nique au Géant du coin. Ils ont relevé le défi et réussi à nourrir 50 gamins (nombre confirmé par le 47^{ème} comptage du voyage).

Dernières photos, dernier goûter, dernier comptage et nous voilà repartis vers notre car et son chauffeur Christian.

Les retrouvailles familiales ont atténué le blues du clap de fin de cette première aventure organisée par l'AJC. Les jeunes ont été top et leur comportement exemplaire. De quoi donner envie de remettre ça l'année prochaine...”

C'est la vision que nous offre, Frédéric Chauvel, élu et accompagnateur lors de ce voyage inoubliable pour tous les participants.



Chèque loisirs collégiens : ça repart !

“Le succès de l'édition précédente avec près de 60 chèques distribués encourage son renouvellement. C'est un vrai coup de pouce pour les familles. C'est aussi un lien entre les collégiens de notre commune et les associations qui, au fil de l'année,

mettent en place des activités de qualité pour les jeunes combrtois.” se réjouit Isabelle le Hénaff, adjointe à la Jeunesse et aux Sports.

La mairie propose aux jeunes, nés en 2002, 2003, 2004 et 2005 une participation de 15 € pour toutes

activités de loisirs, sportives, artistiques, culturelles...

Les jeunes pourront récupérer un chèque loisirs collégiens à la mairie du 22 août au 30 septembre ou directement au forum des associations le samedi 3 septembre.

L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS

LES ENFANTS DES ÉCOLES SENSIBILISÉS À L'IMPORTANCE DE L'EAU

La mairie de Combrit et le Sivom en partenariat avec le SIVALODET ont proposé aux enfants des écoles de la commune et au grand public des ateliers présentant l'importance de la gestion de cette ressource. Les enfants ont participé activement aux animations découverte des "petites bêtes" présentes dans l'eau de mer et l'eau douce à la salle Croas Ver.

Des oyats ont été plantés sur la dune par les plus grands. La protection contre les risques de submersion marine du polder n'a plus de secret pour eux grâce aux jeux pédagogiques animés par les associations présentes.



DÉCHETS : EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

CHEZ VOUS TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

À partir du 1^{er} juin, le geste du tri est plus facile. Les consignes se sont simplifiées. TOUS les emballages sont à déposer dans votre bac jaune. De nouvelles habitudes à prendre pour les bigoudens qui excellent en matière de recyclage.

Fini le casse-tête. Pots de yaourt, crème fraîche, barquettes de beurre, boîtes de chocolat en poudre, tubes de dentifrice, films en plastique autour des magazines ou autour des packs d'eau, barquettes en polystyrène, paquets et sachets (de café,

de chips, de produits surgelés, etc.), la liste des nouveaux emballages à mettre désormais dans le bac jaune est longue.

■ Depuis le 1^{er} juin 2016, une seule question à se poser : mon déchet est-il emballage ?

- Oui : je mets dans mon bac jaune.

- Non : je mets dans ma poubelle ordinaire pour les ordures ménagères.

RÈGLE DE PASSAGE DES BACS JAUNES À COMBRIT

Le bac jaune est collecté toutes les deux semaines : semaines paires à Sainte-Marine le mardi matin, et semaines impaires dans le secteur de Combrit le lundi après-midi. Des points d'apport collectifs en vrac sont également disponibles pour ceux qui ne possèdent pas de bac.

Si vous êtes en vacances et que votre départ ne coïncide pas avec les ramassages, un service demandé à un voisin, un complément en point collectif éviteront à vos bacs de rester sur la rue !

DÉCHETTERIE

DISTRIBUTION DES BADGES POUR ACCÉDER À LA DÉCHETTERIE DE KERBÉNOËN



Un agent de la CCPBS est présent depuis juin à la déchetterie de Kerbénœn pour distribuer des badges aux habitants et professionnels du Pays Bigouden Sud qui la fréquentent.

À partir du mois de septembre, quand l'ensemble des usagers de Kerbénœn en sera doté, ces badges autoriseront l'accès à la déchetterie qui sera fermée par une barrière. Ils permettront de comptabiliser les passages.

Comment récupérer un badge ?

Les habitants sont invités à s'y rendre afin de retirer leur badge d'entrée. Pour cela, une carte d'identité et un justificatif de domicile seront nécessaires.

Et pour les professionnels ?

Un badge leur sera également remis sur présentation de :

- Photocopie de la domiciliation de l'entreprise, présentation de la carte grise des véhicules utilisés, et du numéro d'inscription au registre du commerce.
- Les entreprises extérieures au Pays bigouden Sud devront justifier d'un chantier sur le territoire d'une des 12 communes de la communauté.

Info pratique

• HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :

Zone d'activité de Kerbénœn
02 98 51 31 42

Du lundi au vendredi :

8 h 30 - 11 h 50 / 14 h - 17h50

Le samedi : 9 h - 11 h 50 / 14 h - 17 h 50

Brûlage des déchets verts interdit

La circulaire du 18 novembre 2011 rappelle l'interdiction de brûlage des déchets verts par les particuliers, les collectivités territoriales ou les entreprises d'espaces verts et paysagistes. En effet, les déchets verts sont assimilés à des déchets ménagers, dont le brûlage est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Les parcelles agricoles et forestières ne sont pas concernées par cette mesure.

URBANISME, LE CHOIX DE VOS ÉLUS

“Une Loi Littoral qui évolue au fil des recours administratifs, les Grenelle 1 & 2, la Loi Alur, le Plan de prévention des risques littoraux, le SCOT, le Plan Local Habitat, les Zones humides, les Espaces proches du rivage, la bande des 100 m, les coupures d’urbanisation, les corridors écologiques,... Une panoplie plus que complexe de textes réglementaires, un millefeuille administratif qui impose des contraintes et fragilise les décisions que nous devons prendre.

Nous aurions dû arrêter le PLU au premier trimestre 2016. Cet arrêt était lié à la validation du travail réalisé sur les Espaces Boisés Classés.

Lors du passage en commission des sites en préfecture fin 2015, il nous a été demandé d’amender ce travail et d’apporter des modifications à nos propositions. Celles-ci ont été validées. Nous pensions donc arrêter rapidement le PLU et transmettre nos choix d’urbanisation aux services de l’État pour une validation définitive après enquête publique au dernier trimestre 2016.

Ces dernières semaines, notre bureau d’étude, nos conseils juridiques, nous ont alertés **quant à une évolution récente de la position des services de l’État sur la notion de densification dans les hameaux.**

• Extrait du Référentiel Loi Littoral Dreal Bretagne ; juin 2015 :

Depuis 2013, la jurisprudence semble avoir évolué sur cette question, le juge administratif ayant sanctionné plusieurs projets de construction sur les parcelles situées dans les “dents creuses” des hameaux ou d’ensembles bâtis qui ne se caractérisent pas par une densité significative des constructions et qui ne constituent donc pas une agglomération ou un village existant.

Cette position des services de l’État est en contradiction avec les recommandations du SCOT Ouest Cornouaille validé et approuvé le 21 mai 2015. **Notre PLU se doit d’être compatible avec le SCOT.**

• Extrait du SCOT :

Dans les communes soumises à la loi Littoral, la densification des ensembles bâtis traditionnels en dent creuse est à encourager. Aussi, afin de respecter le principe de continuité de l’urbanisation, les nouvelles constructions peuvent s’appuyer sur les parcelles situées au sein de l’enveloppe urbanisée, lorsque celle-ci est délimitée par des éléments physiques tels que des routes, des haies, des parcelles agricoles, des chemins d’exploitations,...

Au vu de ces alertes, avec le souci de bien peser la décision à prendre, la commission communale s’est réunie le 11 mai 2016.

Nos options possibles :

- suivre les recommandations de la DREAL Bretagne, recommandations basées sur des jurisprudences liées à des cas particuliers.
- respecter le SCOT Ouest Cornouaille, élément d’ordre supérieur à notre PLU.

Vos élus, à l’unanimité des personnes présentes, ont fait le choix de suivre les recommandations du SCOT.

Nous proposerons donc dans la version arrêtée du PLU, la densification des ensembles bâtis traditionnels.”

Christian LOUSSOUARN
Adjoint au maire en charge
de l’Urbanisme.



ADHÉSION DE LA COMMUNE AU CAUE

Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement

Le CAUE du Finistère a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale dans le département. Il a pour mission d’informer et de sensibiliser le grand public à la qualité de l’architecture, de l’urbanisme et de l’environnement.

Il intervient aussi auprès des élus et des techniciens des collectivités territoriales pour les conseiller dans leurs démarches de construction et d’aménagement et pour les former à la connaissance des territoires et de leurs évolutions.

Le CAUE 29 propose également gratuitement aux finistériens, les services d’un architecte qui les accompagne, les conseille et les guide dans leurs projets de construction, de rénovation, d’extension...

Vous êtes un particulier :

Avant tout projet, vous pouvez rencontrer un architecte ou un paysagiste du CAUE. Il vous conseillera gratuitement sur vos démarches.

> Vous voulez construire

Le CAUE vous conseille sur l’implantation de la construction, sa conception et celle du jardin, dans une démarche environnementale en lien avec les différentes réglementations.

> Vous envisagez de restaurer, de réhabiliter, d’agrandir un bâtiment

Le CAUE vous aide à mieux comprendre la construction afin d’envisager différentes options techniques.

N’hésitez pas.

C’est gratuit et sur rendez-vous !

Contact :

- CAUE du Finistère
32, boulevard Duplex
29196 Quimper
02 98 98 69 15
contact@caue-finistere.fr

Les nuisances sonores

Les travaux de construction, rénovation d’immeubles, et en règle générale tous travaux apportant des nuisances sonores importantes sont interdits sur la commune durant la période du 15 juillet au 15 août. (Arrêté n° 2016-19 du 24 Mars 2016).



DES EXPOS...

→ AU FORT :
3 EXPOSITIONS**Christophe Desportes**
4 juin - 3 juillet

Christophe Desportes nous présente ses sculptures lumineuses réalisées à partir de briques taillées et peintes. "J'ai toujours aimé la pierre. Je sculpte depuis une dizaine d'années. J'ai découvert des bouts de briques, j'en ai fait des sculptures" nous explique-t-il. "J'aime bien ce côté insolite, ce décalage. C'est très magique aussi et ça m'amuse beaucoup". Un mariage parfait avec les pierres du Fort.

Eric Le Briz
9 juillet - 21 août

Eric Le Briz, crozonnais attiré par les paysages et les mythes, décline sa peinture sous les formes et les points de vue d'une cartographie. Le visiteur est entraîné dans un monde figuratif où l'esprit s'égaré et se promène sur des chemins en lacets. À découvrir d'urgence.

Pierre Denic
27 août - 25 septembre

Pierre Denic est un habitué des lieux. Les peintures de cet architecte à la retraite nous entraînent dans les îles bretonnes, entre mythe et réalité, entre histoire et présent...

→ À L'ANCIENNE COOP,
AU PORT**Marie-France Nollet**
4 - 10 juillet**Nicole Sully**
11 - 17 juillet**Carole Bridelance**
18 - 24 juillet**Josette Gouello**
25 - 31 juillet**Serge Bergami**
1^{er} - 7 août**Eliot Nyls**
8 - 14 août**Laurence Charlot**
15 - 21 août**Bernard Wantelet**
21 - 29 août**Reflets de Sainte Marine**
29 - 11 septembre

→ NUIT DES ÉTOILES

6 août de 17 h à minuit

Conférence à l'espace sportif puis observation du ciel avec l'association d'astronomie Loar Gann.

LIRE...

→ LECTURES NOMADES

8 juillet

Au parc de Kérobistin à 16 h

9 août

Au parc an Treizour à 19 h

Deux rendez-vous en plein-air pour échanger autour des livres, piocher de bonnes idées lecture, dévoiler ses coups de cœur, lire à voix haute...

CHINER...

→ BROCANTE

à **Sainte-Marine**

place Grafenhausen

- **Dimanche 3 juillet,**
jeudis 14, 28 juillet et 11 août.

→ TROC ET PUCES

à **Saint-Vennec**

- **Dimanche 10 juillet**
(La clarté - Fête paysanne)

→ TROC ET PUCES

à **Croas Ver**

- **Dimanche 17 juillet**
(Pétanque combritoise)
- **Dimanche 24 juillet**
(Téléthon)
- **Dimanche 4 septembre**
(APEL La clarté)

COMMÉMORER...

→ LE 14 JUILLET

- **Manifestation patriotique**
au Monument aux Morts
de 11 h à 12.
- **Feu d'artifice, Souper marin,**
Concert de La Misaine (chants
de marins) à Kérobistin, jeudi 14
juillet à partir de 19 h.

→ LES PARDONS...

10 juillet

- **Pardon de Sainte-Marine** avec
bénédition des bateaux sur le
port.

11 septembre

- **Pardon de la Clarté**
Chapelle de la Clarté.



DÉCOUVRIR...

→ LES TRAVAUX DES CHAMPS

La fête paysanne 14 août

L'association La clarté fête paysanne vous propose de découvrir les travaux des champs à l'ancienne et de déguster sur place un bon repas à proximité de la chapelle de la Clarté.

- **Défilé des vieux tracteurs** dans le bourg à 11 h.
- **Animations et repas** chapelle de la Clarté..



→ UN SAVOIR-FAIRE

Atelier broderie

Les 27 et 28 juillet auront lieu 2 ateliers broderie bigoudène à l'Abri du Marin de 10 à 12 h.

Animés par Nadine Chaminand, ancienne élève de Pascal Jaouen, ces ateliers permettront d'appréhender les techniques de broderie propres à notre région.

À l'issue des 2 séances, les participants repartiront avec leur ouvrage.

Inscription obligatoire :
02 98 51 94 40



DÉGUSTER...

→ LE MARCHÉ À SAINTE-MARINE

Place Grafenhausen
Tous les mercredis matin

- **Uniquement alimentaire :** tous les samedis matin.

→ SOUPERS MARINS

Jeudi 14 juillet
Lundi 15 août

Parc de Kérobistin
(Comité des fêtes)

→ L'OFFICE DE TOURISME

propose tous les mardis matin de juillet et d'août une dégustation de produits du terroir.

Office de tourisme

Place Grafenhausen
Sainte-Marine
02 98 56 48 41

Ouverture

En saison

du lundi au samedi :
9 h 30 - 12 h 30
14 h - 19 h

Hors saison

le lundi et le mercredi :
9 h 30 - 12 h 30
Du lundi au vendredi pendant
les vacances scolaires

BOUGER...

→ PORTES OUVERTES CENTRE NAUTIQUE

Dimanche 3 juillet
Kérobistin

→ CARAGOLF

(*Régate de caravelles et parcours de golf*)

Jeudi 7 juillet
Kérobistin
Port de Sainte-Marine

→ CONCOURS DE GALOCHES

Lundi 8 août
Terre-plein de Croas Ver

→ NATIONAL PÉTANQUE

Vendredi 19 août
Samedi 20 août
Dimanche 21 août
Croas ver

→ RANDONNÉE PÉDESTRE

(*Tro ar vro Kombrít*)

Dimanche 28 août
Rendez-vous à 9 h

→ JOURNÉE PÊCHE

Samedi 3 septembre
(*appo*)

→ CONCOURS DE GALOCHES

Lundi 12 septembre
Chapelle de la Clarté



L'AGENDA...

ÉCOUTER...

→ CONCERT À LA CHAPELLE DE SAINTE MARINE

TRIBOX

Vendredi 8 juillet

20 h 30 / Entrée payante



TRIBOX c'est la rencontre de trois accordéonistes reconnus sur la scène Bretonne autour de la musique classique. Outre le talent de Yann Loïc Joly (Carré Manchot), Ronan Bléjean (JOA) et de Tangi Bodin, c'est la passion et la puissance du son des accordéons qui vous prendront aux tripes. Laissez-vous transporter par cet OVNI de la musique classique et par le soin que les musiciens prennent à resituer dans l'histoire chacun des morceaux qu'ils interprètent.

→ CONCERT À LA CHAPELLE DE SAINTE MARINE

NOLWENN ARZEL

Mercredi 13 juillet

20 h 30 / Entrée payante



La harpe celtique de Nolwenn Arzel vous fera partager son amour pour la Bretagne.

→ CONCERT DE LA MISAINÉ

CHANTS DE MARINS

Jeudi 14 juillet

Parc de Kerobistin / 19 h / Gratuit

→ REGGAE PARTY

Samedi 16 juillet

Parc de Kerobistin / 21 h / Gratuit



Le parc de Kerobistin aura des airs de Kingston grâce à **SUNNY LEGACY**, groupe morbihannais qui partagera "le soleil en héritage" avec vous.

→ SOIRÉE "ROCK À KÉRO"

Samedi 23 juillet



Parc de Kerobistin / 21 h / Gratuit

Les **CRASHBIRDS** nous viennent de Paris avec un rock énergique où la voix transcendante de Delphine et sa guitare répondent au rythme effréné offert par Pierre (*lead guitare, caisse amplifiée au pied*). Entre compositions personnelles et reprises les **CRASHBIRDS** raviront ceux qui aiment le rock... et les autres curieux.

En première partie, le groupe bigouden ADN ROCK'N RIDERA sur la pelouse de Kéro !!!

→ CONCERT À LA CHAPELLE DE LA CLARTÉ - COMBRIT

VESTUR / LE GOFF

Vendredi 29 juillet

20 h 30 / Entrée payante



Né d'une passion commune pour la musique traditionnelle, le **DUO VESTUR / LE GOFF** vous propose un univers musical alliant complaintes, marches, musiques à danser et répertoire religieux de Haute-Bretagne. À la recherche d'un équilibre mettant en valeur le chant, la harpe mais aussi la poésie des récits, ces deux jeunes artistes offrent ainsi une musique aux arrangements variés qui empruntent à différentes influences musicales, créant un style unique qui vous plongera au cœur d'une tradition revisitée.

→ CONCERT À LA CHAPELLE DE SAINTE MARINE

MALO CARVOU

RONAN BLÉJEAN

Mercredi 10 août

20 h 30 / Entrée payante

MALO CARVOU (*flûte*) et **RONAN BLÉJEAN** (*accordéon*) vous proposent un voyage dans les pays Celtes. Fermez les yeux et les instruments vous racontent des légendes venues d'Irlande, d'Écosse ou de Bretagne. Ces deux musiciens de grand talent sont en tournée pour la sortie de leur premier album et posent leurs valises ce soir-là à la Chapelle, sur le port.

ÉCOUTER...

→ CONCERT DE CHARTER MUSIC (DJ) LA CLARTÉ - COMBRIT

Lundi 15 août

Parc de Kerobistin / 21 h / Gratuit

→ "JAZZ SUR L'ODET"

Samedi 20 août

Port de Sainte-Marine / 21 h / Gratuit

Pour clôturer la saison musicale estivale, laissez-vous porter par le Jazz "easy listening" d'AMARINE JAZZ sur le port très jazz spirit de Sainte-Marine, dont la chanteuse, Marine, est originaire.



DANSER...

→ FEST-NOZ AU BOURG DE COMBRIT

Vendredi 1^{er} juillet

21 h / Gratuit

- ARMEL AN HEJER et ALAIN LECLERC, maîtres du "kan ha diskant" breton (*chants à danser de basse Bretagne*).
- Les sonneurs bigoudens BERNEZ LE BRETON & YANNICK PÉRON en couple Koz.



- Venu du pays de Redon, le groupe SILABENN TRIO nous fera remonter la Vilaine et traverser la Bretagne. Porté par la voix pénétrante de Yolaine Delamaire et servi par la virtuosité d'Erwan Lhermenier aux clarinettes et de Janick Martin à l'accordéon, ce groupe est la révélation de l'année dans l'univers du fest-noz.



→ FEST-NOZ "MAISON" AU BOURG DE COMBRIT

Vendredi 5 août

21 h / Gratuit

"Fest-noz maison" au bourg animé par le BAGAD KOMBRID, pépinière locale



de jeunes sonneurs talentueux et le groupe combritois MADEMEKERE, jeune pousse émancipée du bagad.



→ SOIRÉE "BAL" AU PORT DE SAINTE-MARINE

Vendredi 12 août

21 h / Gratuit



Jean le Floc'h dépile sa caravane et sa piste de danse sur le port de Sainte-Marine pour un vrai bal "vintage" : musiques et danses latines, antillaises, de l'Est et de Bretagne... Avis aux amateurs de danses à l'ancienne remises au goût du jour par Jean et ses camarades du BAL FLOC'H composé de l'envoûtant accordéon de Jean, la clarinette et les sons végétaux d'Erwan (*avez-vous déjà dansé au son des rhododendrons ?*), la voix suave d'Hélène qui a du naïtre quelque part entre Buenos Aires et Varsovie, et la rythmique chaloupée de Kerfi aux percussions.

Initiation à la danse bretonne

5 sessions
(1€ la session)

Espace sportif de Croas Ver

Les lundis
11 juillet, 25 juillet, 1^{er} août,
8 août, et 22 août
de 20 h à 23 h.

S'AMUSER...

→ LES ÉCHAPPÉS DU BAL

CIRQUE ENFANT

Vendredi 8 juillet Kerobistin / 17 h

→ CIRQUE ZAVATTA

Dimanche 31 juillet
et lundi 1^{er} août Croas Ver

→ CIRQUE BOSTOK

Lundi 15 et mardi 16 août
Croas Ver



VISITER...

→ L'ABRI DU MARIN

**Le Bac,
Histoire
d'une traversée**

Cette année, l'Abri du Marin propose une exposition retraçant l'histoire d'un élément essentiel de la vie de la commune pendant des siècles : le bac.

De tous temps, les différents bacs qui se sont succédés ont toujours été le moyen le plus court pour assurer les liens entre les deux rives de l'Odet et éviter de faire le détour par Quimper. Les populations sont très attachées à ce service qui permet de faciliter le commerce et de se rendre aux Pardons.

Au Moyen-Âge, le droit de passage est partagé entre les seigneurs des deux rives : Combrit et Clohars-Fouesnant. La traversée reste cependant aléatoire du fait des courants très forts et du manque de sérieux des passeurs.

Depuis la Révolution française et l'abolition des droits seigneuriaux, le passage de l'Odet est géré par le Département. La traversée reste souvent chaotique.

Nous pouvons parler par exemple de ce passeur qui n'était pas à son poste un jour car il était parti à la pêche... avec le bac ! Ou d'autres qui, trop ivres pour travailler, employaient des enfants pour effectuer les manœuvres à leur place.

Au début du 20^{ème} siècle, le bac à rames est devenu obsolète. Les ingénieurs des Ponts et Chaussées découvrent un système novateur en Angleterre. Des cales sont construites et des chaînes sont immergées dans l'Odet pour la mise en service de ce premier bac à vapeur.

En 1929, un deuxième bac à vapeur remplace le premier qui nécessite trop de réparations. Il est mis en service en juillet et fait naufrage suite à une tempête en décembre de la même année. Renfloué par



les bateaux de l'armement Donat, il reprend du service jusqu'en août 1944. Année où il est dynamité par les Allemands lors de leur départ de la région suite au Débarquement.

Il faut attendre 1951 pour que le nouveau bac reprenne les traversées entre les deux rives. Construit au titre des dommages de guerre, il peut accueillir 20 voitures à son bord. En 1964, il est élargi pour faire face à l'afflux de véhicules. En 1971, lors de sa dernière année de fonctionnement, 290 000 voitures prennent le bac, ce qui oblige l'équipage à assurer 18 h de rotation quotidienne.

La mise en service du pont de Cornouaille en 1972 marque une nouvelle étape dans l'histoire de la traversée de l'Odet.

Abri du marin
02 98 51 94 40

Outre le fonds permanent de photographies et d'objets, le musée propose une salle de lecture qui permet aux enfants et aux adultes de consulter des ouvrages sur la mer.

Du 15 juin au 15 septembre
mardi au dimanche de 10 h 30
à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

Hors vacances scolaires :
du jeudi au dimanche
de 14 h à 19 h.

Vacances scolaires :
du mercredi au dimanche
de 14 h à 19 h

- Adultes : 2 €
- Enfants (12-18 ans)
et groupe : 1 €
- Gratuit pour les moins de 12 ans
- Billet couplé Fort + Abri : 3 €
- Carte annuelle (entrée
illimitée Fort et Abri) : 8 €

NOTRE
PATRIMOINE→ LES JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE

Les 17 et 18 septembre

Profitez de ces journées pour explorer chapelles, église, fort...

Entrée gratuite

→ BREIZHTOUR :
VISITE NUMÉRIQUE

Téléchargez l'appli "Breizhtour" sur Applestore et Googleplay et baladez-vous munis de votre tablette ou de votre smartphone. L'église Saint-Tugdual, la chapelle de la Clarté de Sainte-Marine, l'Abri du marin, le Fort, la batterie côtière sont sur cette application. Placez votre objectif face au monument et découvrez une visite audio et visuelle originale et moderne.

SITES
NATURELS→ LA TERRE
SURGIT DE LA MER

Balade au Polder de Combrit

Environ 3 h / Tous les lundis / 14 h

Départ : Combrit (parking de
Kerscuntec) - direction Kermor

Plus besoin d'attendre la marée basse pour découvrir un espace naturel riche en faune et en flore... mais aussi en histoire ! En effet, il y a peu de temps, la mer occupait ce lieu. Découvrez ce qu'il s'est passé !

Contact et réservation
CCPBS : 07 88 09 14 01

→ LES CHEMINS
PIÉTONNIERS

En plus du GR34 qui serpente sur toute la commune, les bois de Roscouré, les bords de l'Odet, la pointe de Combrit, vous permettent de découvrir les paysages de la commune et vous proposent un panorama toujours différent.



L'Estran

contre vents et marées

C'est la mer qui a en partie façonné notre littoral pour donner toutes sortes de rivages :
plages de sable, plages de galets, falaises, pointes rocheuses, criques, platiers rocheux...
Les animaux et végétaux marins se sont parfaitement adaptés pour vivre sur cette bande côtière inondée une partie de la journée.
Vacances, week-ends, sorties en famille sont autant d'occasions de s'oxygéner et de profiter d'une balade iodée sur notre magnifique littoral.
Parcourez-le discrètement pour ne pas déranger les hôtes de ces lieux et ce paysage grandiose vous livrera ses secrets !

Un peu de vocabulaire

- **ESTRAN** : étendue qui se découvre à marée basse
- **FLOT** : marée montante.
La mer monte pendant 6 heures et 12 minutes
- **JUSANT** : marée descendante.
La mer descend pendant 6 heures et 12 minutes
- **LAISSE DE MER** : accumulation de débris déposés à marée haute
- **JOUR LUNAIRE** : un jour lunaire dure 24 heures et 50 minutes.
C'est pour cela que les heures des marées sont décalées d'un jour sur l'autre.

FACE AUX MARÉES, LE LITTORAL S'ORGANISE

Chaque jour lunaire, on observe deux marées hautes et deux marées basses. Le mouvement des marées est dû à l'attraction de la lune, plus ou moins renforcée par celle du soleil, sur l'énorme masse d'eau des océans.

Ces marées évoluent au fil des saisons. Lorsque la Terre, la lune et le soleil sont alignés, l'attraction est encore plus forte et la mer monte alors plus haut et descend plus bas. On parle de grandes marées. Mais lorsque notre planète et les deux astres forment un angle droit, l'attraction devient faible et on parle alors de marées de morte-eau. Un coefficient, qui varie de 20 à 120 rend compte chaque jour de l'amplitude des marées.

Face à ce phénomène les espèces végétales et animales se sont organisées divisant ainsi l'estran en plusieurs zones. L'étage *supralittoral* se situe juste au-dessus de la limite supérieure des marées : c'est la zone des embruns, submergée au moment des grandes marées. En-dessous se situe l'étage *médiolittoral* qui correspond à la partie du littoral soumise en permanence au flux et reflux des eaux. Enfin l'étage *infralittoral* n'est lui découvert qu'aux grandes marées.



FAUNE ET FLORE DE L'ESTRAN : DES ESPÈCES ADAPTÉES

Les espèces présentes résistent au retrait et au recouvrement de leur milieu par la mer. La durée d'immersion croît avec la profondeur et les organismes s'étagent en fonction de leur capacité d'adaptation à ce phénomène.

Survivre à de telles variations suppose de posséder une résistance à des conditions de vie extrêmes. La solution la plus simple consiste à se retirer avec la mer : c'est ce que font la plupart des poissons. D'autres s'adaptent comme certains mollusques ou vers qui s'enfouissent un peu plus profond dans le sable, ou qui s'enferment dans leur coquille pour garder l'eau de leur corps.



LES PLANTES DE L'ESTRAN

Les plantes à fleur de l'étage supralittoral sont peu nombreuses. Peu de sol et des embruns à profusion : voilà avec quoi doivent composer les courageuses dans cette zone. Parmi celles-ci, on retrouve fréquemment la **criste marine**. Appelée aussi "fenouil marin", ses feuilles charnues stockent des réserves d'eau et sont parfaitement adaptées à la salinité ambiante. L'**armérie maritime**, aux jolis pompons roses, forme des coussinets prostrés bien adaptés au vent du littoral chargé d'embruns. Les lichens sont nés d'une association d'un champignon et d'une algue. On les rencontre également sur les rochers en haut de l'estran.

/// Armérie maritime et criste marine.

LES ALGUES

L'éclairement est aussi un facteur limitant pour les plantes. Pour compenser le manque de lumière les algues possèdent des pigments colorés supplémentaires rouges ou bruns. Les algues vertes pourvues de la seule chlorophylle sont celles qui vivent en plus faible profondeur. Les algues brunes sont capables de vivre

au plus bas, les algues rouges encore plus bas.

Mais il faut aussi lutter contre la force des vagues ! C'est pourquoi certaines espèces se fixent solidement. Les algues supérieures sont des plantes qui possèdent des crampons pour s'ancrer, un stipe (*tige*) et des frondes (*feuilles*).

Leur morphologie souple leur permet de résister aux courants et aux vagues. Ces chlorophylliennes sont classées en trois catégories : **algues vertes** (*Laitue de mer*), **algues brunes** souvent de grande taille (*spaghetti de mer*, *goémon*, *laminaire toujours en zone immergée*, *fucus* ou *varech*) et **algues rouges**.

LES FLAQUES : REFUGE IDÉAL POUR LA FAUNE

Les rochers et les mares sont le refuge idéal pour des animaux, des végétaux et des micro-organismes aquatiques qui restent piégés dans les cavités rocheuses jusqu'à marée suivante. On retrouve dans ces flaques d'eau de mer de nombreuses espèces.

Les **mollusques** y sont rois : patelles, bigorneaux, littorines, troques, moules... Les **cnidaires** (*anémones*, *actinies*) illuminent de leur couleurs cette petite mer. Les plus assidus y observent des **poissons** : gobies, blennies, syngnates (*famille des hippocampes*), motelles, vieilles,... On y rencontre également les **échinodermes** : étoiles de mer, oursins, astéries,...

Les **crustacés** sont également très présents sur la totalité de notre estran : puces de mer, balanes, bernard-l'ermite, crevettes, galathées,... et crabes ! (*Crabe vert*, *étrille*, *dormeur*,...). Mais attention à leurs redoutables pinces !



LES LAISSES DE MER : LE TRÉSOR DES PROMENEURS

Chaque marée haute laisse un long chapelet de débris divers sur la plage. On peut y trouver de nombreuses coquilles vides (*tellines*, *palourdes*, *coques*, *couteaux*, *littorines jaunes*, *crépidules*...), des os de seiche, des algues séchées, des morceaux de bois vieilli par un long séjour en mer, des carapaces d'oursins, des plumes d'oiseaux marins, des pommes de pin.

Malheureusement, on y trouve aussi des traces de déchets résultant de l'activité humaine : des morceaux de verre polis ou de plastiques divers. En soulevant un tas d'algues, on est surpris de voir de nombreuses puces de mer s'enfuir. On peut aussi parfois y trouver des méduses ou autres cnidaires échoués.

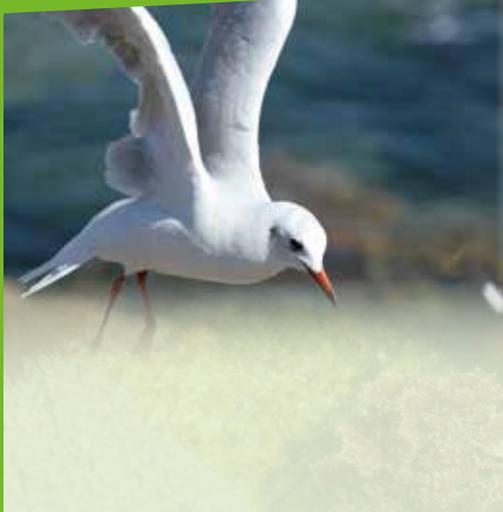


/// Vélelle échouée l'hiver dernier.

Bernard-l'ermite

Les bernard-l'ermite possèdent un abdomen mou dépourvu de carapace. Pour se protéger, ils s'installent dans des coquilles de gastéropode.

Ils changent régulièrement de carapace. Ils possèdent une pince droite plus grosse et plus puissante que leur pince gauche pour se protéger d'une entrée indésirable dans leur coquille.



LES OISEAUX : VISITEURS PRIVILÉGIÉS

Enfin, le littoral ne possède pas seulement des espèces propres. Il attire de nombreux visiteurs qui y trouvent des conditions de vie propices. Il y a de la nourriture à profusion sur l'estran, les oiseaux l'ont bien compris ! Certains pêchent dans les flaques, d'autres ouvrent les coquilles des mollusques sur les rochers, d'autres encore fouillent les laisses de mer.

Il faut beaucoup de patience et de discrétion pour observer les oiseaux. Les comportements des oiseaux en sécurité sont mille fois plus intéressants que ceux des oiseaux en

fuite ou apeurés. C'est tôt le matin ou le soir qu'ils sont les plus actifs.

Les mouettes et les goélands sont les plus nombreux en bord de mer. Il est également courant d'observer des cormorans séchant leurs ailes. L'huître pie est un échassier noir et blanc, grand consommateur de mollusques et notamment de bivalves. L'aigrette, gracieuse, chasse les poissons dans les mares du littoral.



Pourquoi les cormorans doivent-ils sécher leurs ailes ?

La plupart des oiseaux possèdent une glande productrice de graisse qui leur permet d'imperméabiliser leur plumage. Les cormorans en sont dépourvus. Comme ils plongent beaucoup, ils doivent fréquemment étendre leurs ailes pour les faire sécher par le soleil et le vent.

L'ESTRAN : UN ESPACE À PRÉSERVER

Cet espace naturel exceptionnel est ouvert à tous mais repose sur un équilibre précaire. Au-delà de la diversité biologique que représente ce milieu, c'est bien la valeur de cet équilibre qu'il faut préserver.

Lorsque l'on se promène en bord de mer, il y a quelques règles essentielles à respecter.

Lorsque l'on fait de la pêche à pied, chaque caillou déplacé doit être remis en place afin de préserver les habitats des animaux.

Il est impératif de respecter les quantités et les tailles de captures pour maintenir la ressource et le renouvellement des espèces.

Le milieu marin et plus particulièrement le littoral est vital pour l'équilibre du monde vivant.

Regardez, observez, faites-vous humble et vous découvrirez toute la richesse de nos grèves.



CENTRE NAUTIQUE

JARDIN DES MERS ET MOUSSAILLONS : LES ENFANTS À LA FÊTE !

Depuis de nombreuses années maintenant le Centre Nautique de Combrit Sainte-Marine accueille un public d'enfants et de jeunes enfants.

Dès 4 ans, les plus petits découvrent la mer et son univers incomparable : richesses de l'Estran, plaisirs de la pêche à pied, constitution d'un aquarium..., alternent avec une initiation progressive et adaptée aux activités nautiques : l'Optimist, le Kayak, le Paddle. Les balades en bateau à moteur et en voilier collectif rythment les stages et varient les apprentissages pour le plaisir de tous.

UN CENTRE NAUTIQUE OUVERT À TOUS

Mais le CNSM c'est aussi l'accueil des plus grands pour des stages de voile et de Stand Up Paddle, des balades nautiques en Kayak, SUP et en voilier collectif. Et si vous souhaitez naviguer à votre rythme, le CNSM propose à la location un matériel nautique varié et de qualité. Enfin, le CNSM sait s'adapter aux nouvelles tendances et aux attentes de ses adhérents en proposant chaque année de nouvelles activités.

LES NOUVEAUTÉS 2016 AU CENTRE NAUTIQUE

- **Le stage international** : un stage uniquement en anglais pour le public anglophone et aussi pour les Français qui veulent progresser en anglais (*stage ouvert l'après-midi et réservé aux 12-16 ans*).
- **Les balades en voilier collectif** : seul, en famille ou entre amis, découvrez les plaisirs de la voile et la beauté de l'Odet en toute sécurité sous la conduite d'un moniteur diplômé d'État.
- **"Just Glisse"** : vous embarquez 45 mn sur un voilier surpuissant (*Hobie Cat 16 ou dériveur ePoH*) et, accompagné d'un moniteur, vous enchaînez les runs de vitesses. Une caméra filme votre navigation et les plus belles images seront diffusées sur les réseaux sociaux du centre nautique.
- **La voile adaptée** : cette année, le centre nautique ouvre une section de voile adaptée au public handicapé. Notre voilier collectif permet l'embarquement de tous les publics et de faire découvrir la voile et la mer au plus grand nombre, sans discrimination.

Le CNSM vous attend dès le 27 juin
pour passer un bel été nautique ensemble !

• Renseignements et inscriptions :

Centre Nautique de Combrit-Sainte-Marine,
5 rue Ar Pussou, 29120 Combrit / 02 98 56 48 64
Mail : cnsm@wanadoo.fr / Site internet : www.cnsm.fr



BONS USAGES DANS L'ESTUAIRE DE L'ODET

L'estuaire constitue une zone très attractive pour diverses activités (navigation, pêche, tourisme, plaisance, sports nautiques) qui doivent tenir compte d'un milieu naturel riche. L'augmentation de la fréquentation du plan d'eau par différents types d'utilisateurs peut conduire à poser des problèmes de "cohabitation".



QUELQUES MESURES PRATIQUES DE SÉCURISATION À RESPECTER DANS L'ODET

- À l'approche des navires à passagers et des sabliers, les petites unités doivent s'écarter suffisamment afin de faciliter la navigation de ces navires.
- À l'approche des Vire-Courts, tous les navires qui sont équipés de VHF doivent veiller le canal 16.

VITESSE DES NAVIRES DANS L'ODET

- La vitesse est limitée à 3 nœuds à l'intérieur du chenal séparant les ports de Sainte-Marine et Bénodet, de la limite transversale de la mer au Pont de Cornouaille (*tirant d'air 30 mètres sur 50 de large*).

- La vitesse est limitée à 8 nœuds en amont du Pont de Cornouaille, excepté dans la partie dite de Vire Courts, située entre la Fontaine des Espagnols et la Cale de Rosulien.
- La vitesse est limitée à 5 nœuds entre le lieu-dit la Fontaine des Espagnols et la Cale de Rosulien.

QUELQUES RÈGLES DE BONNE CONDUITE

Consommation d'eau :

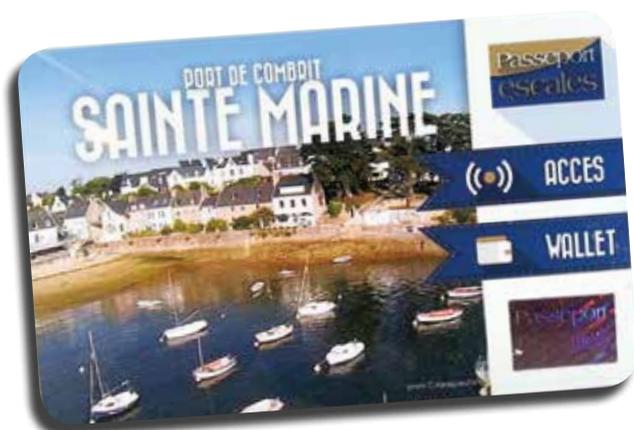
- L'eau est un bien précieux à utiliser avec modération.
- N'oubliez pas de fermer la vanne après utilisation.
- Ne laissez pas l'eau couler pour rien.

Consommation électrique :

- Ne laissez pas le bateau sous tension si vous êtes absent.
- Ne bricolez pas un branchement, munissez-vous du bon raccord.

L'entretien de votre bateau :

- Lors de la vidange, pensez à bien vider le filtre à huile avant de le mettre dans le container.
- Videz complètement votre bidon dans la cuve à huile avant de le mettre au container.
- Changement de batterie : n'hésitez pas à faire appel aux services du port pour la débarquer.
- Ne faites pas d'essai de peinture sur les pontons et les cales.



PASSEPORT ESCALES

Le Passeport Escales permet aux plaisanciers titulaires d'une place de port du réseau à l'année de faire escale gratuitement dans d'autres ports partenaires en échange des nuitées qu'ils libèrent temporairement. Pour cela, il leur suffit de déclarer leurs périodes d'absence. Le port peut donc utiliser les places libérées et ainsi augmenter sa capacité d'accueil temporaire.

QUELS PORTS PARTICIPENT AUX PASSEPORTS ?

Le Passeport Escales permet de faire escale gratuitement dans 114 ports. Il permet de s'aventurer dans des dizaines de ports de tout le littoral Atlantique et de la Manche adhérents aujourd'hui au Passeport. Le Passeport s'est même ouvert à des ports à l'Est de l'Angleterre et un port en Espagne.

Le Passeport Escales du port de Sainte-Marine offre aux titulaires, 10 nuitées au total : 5 au nord de notre port, 5 au sud de celui-ci. Le plaisancier peut bénéficier grâce à celui-ci de séjours de 2 nuitées consécutives au maximum dans tous les ports partenaires.

COMMENT DÉCLARE-T'ON SES ABSENCES ?

Pour bénéficier des nuitées gratuites, il est obligatoire de déclarer ses absences et ses arrivées sur le site **passport escales.com**, sur l'application smartphone dédiée ou par téléphone.

COMBIEN COÛTE-T'IL ?

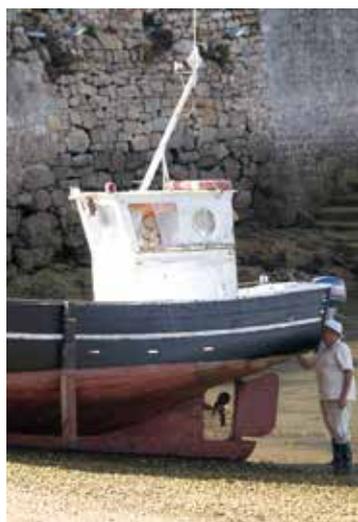
Les nouvelles cartes passeport escales sont disponibles au bureau du port depuis mai et seront remises en échange de l'ancienne carte.

Le passeport coûte 10 € pour toute la durée de vie du bateau.

Le règlement des nuitées est effectué directement au port par compensation avec celles externes de nos adhérents (en 2015 ce dispositif a rapporté près de 7000 € !)

ÇA MARCHE !

"Le Passeport est révolutionnaire", nous explique Gilles LE ROUX maître du port. "La gestion des ports, ce n'est plus se contenter de mettre à disposition des places. Ces espaces rares doivent être optimisés. En saison, cette gestion permet la création de 265 nuitées de port supplémentaires. Ce dispositif mis en place à Sainte-Marine depuis 2010 facilite énormément la gestion du bassin en permettant l'anticipation des séjours et en évitant tout transfert d'argent en direct", souligne-t-il.





UNE WEBCAM TOURISTIQUE AU PORT DE SAINTE-MARINE

Afin de promouvoir notre commune, Combrit vient de se doter d'un nouvel outil de communication.

Bien plus qu'une carte postale numérique diffusée en temps réel, ce dispositif permet de compléter l'offre touristique

déjà existante et de développer la présence du territoire sur Internet. L'objectif est simple : donner envie aux internautes de visiter le territoire et, à ceux qui l'ont déjà visité, de revenir sur leur lieu de vacances.

Une Webcam a été installée avec l'appui des services du port et technique sur le môle des pêcheurs à Sainte-Marine. Les vidéos, en temps réel sont en consultation sur le site Internet de la commune www.combrit-saintemarine.fr

NOUVEAU SERVICE OUVERT À TOUS : UN LAVOMATIQUE

Le port ajoute un service à ses prestations, en installant une laverie automatique.

Située à l'extrémité de la place Graffenhausen, à proximité de la poste et de l'Office de tourisme, cette laverie propose des postes pour le lavage et le séchage.

Fonctionnant 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, le dispositif est très simple d'utilisation.

Le paiement s'effectue par carte bancaire. Géré par le port, il sera ouvert à tous.

Travaux sur nos installations

- Dans la continuité des travaux de réfection sur nos infrastructures, le ponton E sera changé l'automne prochain par le personnel portuaire.
- Suite à des dysfonctionnements, les câbles électriques du ponton B ont été changés.
- Des nouvelles bornes rétroéclairées (eau et électricité) seront installées sur le linéaire du ponton G.

Capitainerie infos pratiques

> HORAIRES D'OUVERTURE

- **Hors saison :**
 - Du lundi au vendredi : 8 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30
 - Samedi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

- **Juillet et août :**
 - Tous les jours de 8 h à 20 h

Le service de rade est effectif du 1^{er} juillet au 31 août 2016.

PROGRAMMATION MUSICALE DE L'ÉTÉ

ÉCLECTIQUE ET ALLÉCHANT

La commune de Combrit - Sainte-Marine vous propose un programme musical éclectique et alléchant pour accompagner vos soirées d'été dans des décors incroyables... Laissez-vous guider et venez découvrir des formations de grande qualité venues de Combrit, de Bretagne et d'ailleurs.

"Cette programmation de qualité ne serait pas possible sans l'implication de notre personnel, des élus qui depuis des mois préparent ce programme" nous confie Brigitte Le Gall-Le Berre adjointe à la Culture et au Patrimoine.

"L'été est un moment privilégié. Ces animations sont au cœur de la vie locale et offrent chaque année aux touristes et aux combritois de belles soirées de rencontres musicales. Nous cherchons à offrir une programmation qui touche des univers différents : du jazz, au rock, au reggae à la musique classique chacun y trouvera son bonheur.

Imprégnés de notre culture locale, nous nous faisons un honneur de vous présenter également des artistes, chanteurs, musiciens, danseurs locaux qui promeuvent la culture bretonne. Je vous souhaite un excellent été musical." conclut-elle.



/// Bart & Hernie and Family, Groupe Combritois

ENSEMBLE HARMONIQUE QUIMPER CORNOUAILLE

"Depuis plusieurs années maintenant, l'Ensemble Harmonique Quimper Cornouaille se produit au Port de Sainte-Marine, devant l'Abri du Marin.

Notre première venue à Sainte-Marine date de 2011 et cette étape annuelle nous est devenue incontournable ! L'ensemble des musiciens est séduit par ce cadre

enchanteur : le gris des maisons de granit et le rose de l'Abri, la proximité apaisante de la mer et de l'Odet (plus belle rivière de France dit-on), les cafés et restaurants parfumant l'air, les promeneurs et les marins de passage profitant des belles lumières et de la douceur du soir. Mais plus encore, nous sommes touchés

par l'accueil toujours sympathique du public, l'accueil chaleureux de l'Abri du Marin et de la Municipalité de Combrit - Sainte-Marine", nous explique le chef d'orchestre de cet ensemble.

L'Ensemble Harmonique Quimper Cornouaille est une association de musiciens créée au début des années 2000. Elle a pour but la promotion de la pratique musicale d'ensemble en amateur. Cet orchestre est composé d'environ 55 adhérents de 12 à 77 ans, femmes et hommes pratiquant un instrument à vent ou à percussion. Il présente un répertoire varié accessible à tous : du classique au jazz, de la variété aux musiques de films mais cherche également à s'ouvrir vers d'autres expériences musicales.

Bien dans l'esprit de l'œuvre de Jacques de Thézac disparu il y a tout juste 80 ans, l'Ensemble Harmonique a à cœur de faire de cette soirée annuelle, un moment de divertissement et de partage haut en musique.





“LA FÊTE DES BOIS”

Pour la deuxième année, la “Fête des Bois” s’est tenue au Parc de Kérobistin le dimanche 12 juin.

Plusieurs associations de la commune se sont mobilisées pour présenter leurs activités et proposer des animations aux visiteurs.

Après une initiation à la danse, la journée s’est terminée par un grand Fest-noz avec le Bagad, “Bart et Hernie” et “Madémékéré”.

Après un défilé dans Sainte-Marine, le Cercle et le Bagad de Combrit nous ont présenté Nolwenn Boutges la nouvelle Reine du cercle de Combrit.

NOLWENN BOUTGES REINE DU CERCLE

Étudiante de 20 ans en licence sciences sanitaires et sociales à la faculté de Brest, elle pratique la danse bretonne au sein du cercle de Combrit depuis 12 ans. Éluë demoiselle d’honneur en 2014, elle est cette année danseuse, chorégraphe et monitrice au sein du groupe adulte.

Couronnée reine lors de la fête des bois le 12 juin, Nolwenn représentera l’association lors du festival de Cornouaille les 23 et 24 juillet prochain avec un dossier portant sur les parallèles entre la culture bigoudène et la culture berbère.

Ses deux demoiselles d’honneur sont Laurine Le Bec Canevet, âgée de 17 ans et Minéa Boutges, âgée de 16 ans.

“C’est un immense honneur d’être élue reine de mon cercle car c’est un rêve de petite fille qui se réalise. Je suis fière aussi d’avoir à mes côtés comme demoiselle d’honneur ma petite sœur. C’est quelque chose de très important pour moi” nous a-t-elle confié.



“UN DIMANCHE AU JARDIN”

Le 20 mars dernier, jour du printemps, la manifestation “Un dimanche au Jardin” a connu, pour sa première édition, un franc succès. Près de 1 200 personnes sont venues parcourir les allées de la salle de Croas Ver afin de rencontrer

les associations et les professionnels du jardin de notre commune.

Les membres de Mein Ha Dour ont fait connaître les différentes activités de l’association : cartonage, entretien du petit Patrimoine...



L’atelier vannerie a rempli son objectif : réaliser un panier en osier dans la journée.

Au détour des stands, le visiteur a pu s’initier au bouturage, à la greffe et à la taille de rosiers. Grâce à la grainothèque il a pu échanger des semis tandis que l’inventaire participatif a permis de découvrir où se cachent salamandres, écureuils et hirondelles. La balade découverte de Flora Armorica a mis à l’honneur les plantes sauvages.

Dès l’entrée, le visiteur était accueilli par les adolescents de la Junior Association qui proposaient à la vente thé, café et gâteaux afin de financer un voyage au Futuroscope.



LA CHAPELLE DE LA CLARTÉ EN LUMIÈRE

Dans le cadre du projet de restauration, la municipalité a organisé plusieurs animations autour de la chapelle de la Clarté.

Deux conférences animées par Tugdual de Kerros ont fait redécouvrir au public captivé l'histoire de cette chapelle.

Un concours photos : "LUMIÈRE SUR LA CLARTE" a permis aux photographes amateurs de capturer toute la beauté et l'âme de cet édifice religieux remarquable. Quarante-trois personnes ont participé à ce concours. Pour le jury, présidé par Arnaud Lévénès et composé également de Marie-Anne Garin, Pierre Thomas, Véronique Clément et Yvon Goanvec, la délibération fut longue car les photos proposées rivalisaient d'originalité et de qualité.

Les enfants du centre aéré ont également rivalisé de technique pour nous proposer leurs œuvres dignes de vrais photographes. Ils les ont exposées au grand bonheur des parents.



/// Photo de Marjorie Guinard, 1^{er} Prix, Catégorie + 18 ans



/// Photo de Malo Le Berre 1^{er} Prix, Catégorie - 18 ans

Liste des gagnants du concours photo

Les gagnants sont :

- CATÉGORIE - DE 18 ANS :

1^{er} prix : Malo LE BERRE

2^{ème} prix : Arthur NGUYEN

3^{ème} Prix : Juliette LE GOFF

Prix Spécial : Lou-Anne TIRILLY

- CATÉGORIE DE + DE 18 ANS :

1^{er} prix : Marjorie GUINARD

2^{ème} prix : Monique IN

3^{ème} prix : Nicolas BOURDELAIS

Prix spécial : Marie CHAUVEL

Sauvegarde de la chapelle de la Clarté

Nous vous rappelons que la souscription volontaire court toujours pour la rénovation de la chapelle de la Clarté.

Batterie côtière



La Batterie côtière, située à la Pointe de Combrit a été ouverte aux expositions pour la première fois l'été dernier. Nous ne pouvons malheureusement pas renouveler cette ouverture cette année. Des fissures importantes sont apparues sur le bâtiment. Pour des raisons de sécurité, des barrières ont été installées pour empêcher les promeneurs de s'approcher. La batterie réouvrira l'an prochain pour de nouvelles expositions.

Médiathèque

La médiathèque recherche des bénévoles pour les permanences d'ouverture au public.

Si vous souhaitez intégrer cette équipe dynamique et volontaire, partager avec les lecteurs vos dernières aventures littéraires, conseiller, organiser des animations autour du livre, n'hésitez pas à contacter la mairie.

MONDIAL PUPILLES

SPORT, AMITIÉS ET RENCONTRES

Depuis 1987, le stade de Croas Ver accueille pendant le week-end de l'Ascension, un évènement très attendu : le "Mondial Pupilles" ou le "Mondial".

Ce grand tournoi de football se dispute sur plusieurs sites de l'ouest de la Cornouaille par les jeunes de 12 et 13 ans. Tous les centres accueillent huit équipes venues du monde entier. C'est l'occasion, pour l'équipe locale de se confronter à de futurs sportifs de hauts niveaux. Après trois jours de rencontres, les meilleurs se retrouvent en phase finale, à Plomelin.

Recevoir près de cent cinquante jeunes sportifs, arbitres et encadrants n'est pas une mince affaire. Le comité organisateur met un point d'honneur à ce que ces quatre jours soient de très bons moments de sport, de fêtes, d'amitiés et d'échanges.

Pour ce faire, Roger Salaun et Jean-Michel Pavec, accompagnés de Claude Garin, président du Combrit Sainte-Marine FC se démènent sans compter pendant plusieurs mois.

Roger a usé de sa gentillesse pour trouver les familles d'accueil. Jean Mich' a utilisé son savoir-faire technique pour la cérémonie du tirage des poules, pour

préparer le calendrier des rencontres, pour contacter les équipes et échanger avec elles avec parfois la barrière de la langue, pour régler en amont le moindre détail... Les deux compères ont, avec Claude, rassemblé toutes les forces vives de la commune, et même au-delà, pour chercher des partenaires publicitaires, réaliser le programme, monter les barnums, gérer la sonorisation, les stands de restauration, préparer la pelouse et ses abords, la fête du samedi...

Autre mission importante : préparer et distribuer les repas pendant trois jours aux joueurs, encadrants et bénévoles. Depuis longtemps Michel Mahéo en avait la responsabilité. Sa disparition a laissé un grand vide mais la relève a été trouvée : un autre Michel (Nicolas). Jean Pierre Le Berre cuisinier-retraité s'est associé à lui pour apporter son professionnalisme.

Le speaker Frédéric Dolain, n'a pas quitté son micro pendant ces quelques jours. Fred, ancien président du club, a animé la fête. Il n'y a pas meilleur pour présenter, interviewer, animer les "questions quiz", "mettre le feu" au



/// "La cantine de Mich"

stade. Le soir tout le monde était fatigué mais riche de moments inoubliables. Le lundi a été consacré au rangement.

Grâce à ces piliers et une grosse équipe de bénévoles, ces trois jours ont été une réussite. Chacun n'a qu'une hâte : **Vivement l'année prochaine !**

Mondial Pupilles : une histoire de 30 ans

Cette grande aventure humaine commencée en 1986 est restée dans les mémoires de nombreux bénévoles et familles hébergeantes.

L'association basée sur Plomelin regroupant les différents clubs souhaite retranscrire vos anecdotes, vos histoires, vos aventures vécues à cette occasion dans un livre.

> Contact :
histoiremondialpupilles.orange.fr
ou 06 07 25 98 32

COMITÉ DES FÊTES

LA VIE ASSOCIATIVE VUE PAR UNE BÉNÉVOLE

"La vie associative est avant tout synonyme de richesse. Passion, initiative, rencontre... C'est ce qui caractérise notre engagement" nous explique Monique, bénévole au comité des fêtes depuis des années. "Nous sommes une vingtaine issue de différents quartiers de Combrit et participons activement à l'animation de la commune. C'est avant tout une aventure humaine suscitant un fort engagement et de nombreuses satisfactions" confirme-t-elle.

"Notre association fait partie intégrante de la vie locale et contribue à son dynamisme. Nous sommes proches des habitants et des autres associations de la commune. Acteurs des liens sociaux, nous organisons des soupers marins l'été, aidons les autres associations, prêtons le matériel, en assurons l'entretien et la réparation..."

Mais si la vie associative est avant tout une "formidable aventure", cela ne signifie pas qu'elle soit exempte de difficultés. Quand on anime une association, on désespère parfois de mobiliser de nouveaux bénévoles et ainsi de renouveler les membres actifs pour assurer la relève." s'inquiète-t-elle.



LA CASSOCIATION

UNE ASSO QUI FAIT DU BRUIT !

Participative, pleine d'énergie, de talents, elle a encore offert cette année aux combritois une fête de la musique de qualité, conviviale avec une programmation du tonnerre !!!

Forum des associations

La salle de Croas Ver accueillera le forum des associations le samedi 3 septembre de 14 h à 18 h.

Présence de la Croix Rouge et d'un formateur pour l'utilisation d'un défibrillateur.

Ouvert à tous de 15 h à 18 h.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai 2016, à Combrit, comme partout en France, le 71^{ème} anniversaire de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe ont été célébrés avec ferveur.



///
Monsieur
Marc Soredion

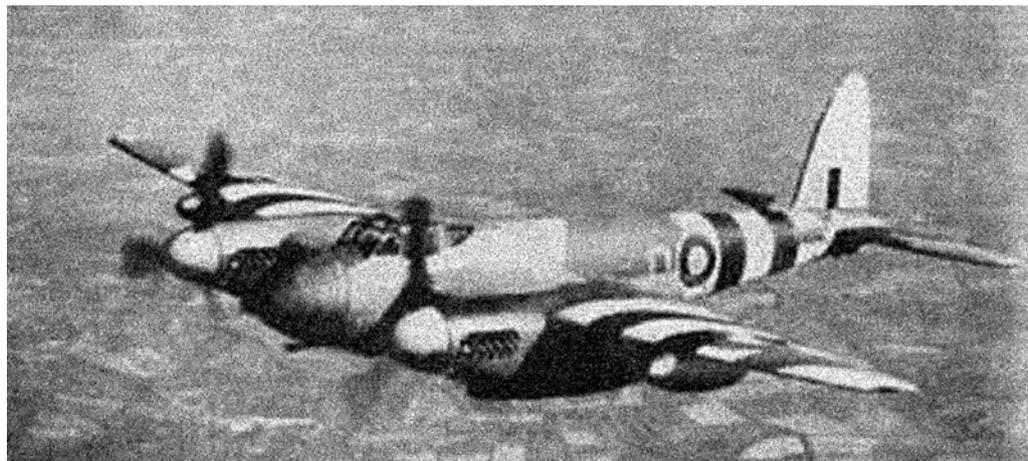
■ Au cours de la cérémonie, ponctuée par les sonneries réglementaires, la Marseillaise et le Chant des Partisans, le Maire Jacques Beauflis a eu le plaisir de remettre la Médaille de Reconnaissance de la Nation à Marc Soredion.

■ Le 8 mai est aussi l'occasion de rendre hommage aux deux aviateurs anglais qui reposent au cimetière de Combrit à deux pas du Monument aux Morts.

"Le Pilot Officer Walter Tonge et son navigateur le Flight Sergeant Richard Rigby."

Souvenons-nous :

"Ayant décollés de la base aérienne de Portreath en Cornouaille anglaise et faisant partie d'un groupe d'une trentaine d'avions, ils survolent le port de Concarneau puis sont détachés avec 6 autres équipages pour attaquer des navires ennemis. Un navire est coulé et d'autres bien endommagés.



/// Le Mosquito

Durant cette engagement leur avion de type Mosquito MVI / MXVIII, spécialisé dans la destruction des navires et des sous-marins U-Boot, est touché par la défense anti-aérienne ennemi FLAG.

Sérieusement endommagé Walter Tonge réussit néanmoins à maintenir son Mosquito en vol mais doit après quelques minutes effectuer un amerrissage aux environs de la balise du Tarot. Le Mosquito flotte, l'équipage est peut-être blessé mais

sauf puisqu'ils extraient de leur avion leur canot de sauvetage et réussissent à y embarquer.

Mais après avoir affronté les épreuves difficiles du combat et au moment où l'espoir renaît, leur destin bascule dramatiquement. Ils vont être récupérés par une vedette de la douane militaire allemande et ramenés vers le port de Sainte-Marine.

Leurs corps sans vie sont débarqués au port du Pochau.

Ils sont inhumés dans le cimetière de Combrit.

Fidèles à la devise de leur escadron "Il faut en finir" les 2 hommes auront été jusqu'au sacrifice suprême pour en finir avec cette horrible guerre" nous relate Olivier Lagadic passionné d'aviation.



NOUVEAUX COMMERCES

LES PETITS PANIERS D'YSA



Ouvert depuis mai Les Petits paniers d'Ysa, tenu par Isabelle Martin et son équipe, propose de l'épicerie fine, une cave à vin et rhums arrangés ainsi qu'un grand choix de fromage et de charcuterie sèche.

"Kit à bien manger" s'affiche sur sa devanture et résume les produits qu'elle nous conseille.

L'épicerie propose également une déclinaison de cadeaux et de café, thé sur place ou à emporter.

> **71 rue de l'Odet à Sainte-Marine**
02 98 94 97 58

> HORAIRES D'OUVERTURE :

- Hors saison :

tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30
et de 16 h à 19 h

(sauf le lundi et le dimanche après-midi.)

- En été :

tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30
et de 16 h à 19 h

(fermé le dimanche après-midi).

ESPACE PUBLIC SAINT-JOSEPH

UN NOUVEL ESPACE POUR LES ENFANTS AU BOURG

Les nounous, les parents et les enfants ont pu prendre possession des lieux. Cette nouvelle aire de jeux adaptés aux tous petits est ouverte au public pour le plus grand bonheur des plus petits mais aussi des grands.

C'est un nouvel espace public idéalement placé au cœur du bourg où chacun des combritois pourra s'y rencontrer, flâner entre les parterres fleuris, ou tout simplement se reposer à l'ombre des arbres de cette ancienne école.

L'ÉPICERIE DU PORT



Vous trouverez tout ce qu'il vous faut dans cette épicerie, de l'alimentation générale aux produits de première nécessité ! Mélanie Jacq et son équipe vous accueillent avec leur sourire depuis mai dans ce local idéalement placé au-dessus du port.

L'Épicerie du Port vous propose un rayon traiteur avec un plat du jour, de la charcuterie, des fruits et légumes et des fromages. Vous avez la possibilité de commander des poulets rôtis, dans un premier temps, le dimanche, puis tous les jours en été.

L'épicerie vous propose également un dépôt de pain de la boulangerie "Le Fournil Bigouden", des produits locaux et une cave à vin.

> **Résidence du Port**
rue du Menez à Sainte-Marine
02 98 51 94 00

> HORAIRES D'OUVERTURE :

- Hors saison :

Du mardi au samedi
de 8 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30.
Le dimanche de 8 h à 13 h.

- À partir du 15 juin jusqu'au
15 septembre ouvert également le lundi.

BRÈVES

NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

Vous venez d'emménager à Combrit - Sainte-Marine ?

La Mairie organise un pot d'accueil et d'information pour vous afin de vous présenter la commune et ses services. Afin d'être convié(e) au prochain accueil des nouveaux habitants, merci de bien vouloir contacter la mairie.

CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE

La consommation de boissons alcoolisées est interdite de 22 h à 12 h sur les voies, parkings, plages et tout autre espace public durant les vacances scolaires, les week-ends (du vendredi 22 h au lundi 12 h) et les jours fériés.

Cette mesure ne s'applique pas aux débits de boissons, aux buvettes des fêtes locales et manifestations associatives autorisées.

(Arrêté municipal n°2016-38 du 13 Mai 2016)

ANIMAUX

Il convient de promener son chien en laisse ou de le garder à portée de voix. Les chiens en état de divagation pourront être capturés et mis en fourrière.

Sur les sites naturels sensibles (terrains du Conservatoire du littoral et Conseil départemental), les chiens doivent être tenus en laisse.

Les chiens sont interdits sur les plages de la commune du 15 juin au 15 septembre (arrêté municipal n°2006-18 et article 95-2 du Règlement Sanitaire et Départemental)



COURSE REDADEG



GROUPE MAJORITAIRE

“ENSEMBLE POUR COMBRIT SAINTE-MARINE”

SOLIDARITÉ, FRATERNITÉ, ALTRUISME,...
...Trois valeurs qui ont guidé la Municipalité à se porter candidate à l'accueil de réfugiés à Combrit, en réponse à l'appel gouvernemental, certes, mais aussi en écho à l'appel des Associations caritatives et des Églises de France.

Combrit - Sainte-Marine répondait ainsi à l'élan de solidarité impulsé au plan national et profitait de la réhabilitation d'un ancien logement de fonction à l'École de Sainte-Marine en logement d'urgence afin d'y accueillir éventuellement une famille de réfugiés.

Dans le même temps, des concitoyens se mobilisaient et s'engageaient, de manière désintéressée, pour cet accueil, proposant logements, accompagnement des réfugiés par l'apprentissage du français notamment et accomplissement de démarches de toutes natures.

Ces bénévoles méritent nos remerciements et toute notre considération.

Au final, ce sont deux Erythréens, bénéficiant du statut de réfugiés politiques qui ont été accueillis.

Cela n'eut pas l'air de plaire à un parti extrémiste et nous a valu, outre une

manifestation, des messages d'insultes, haineux, racistes... etc

Nous retiendrons de cet épisode le message d'une concitoyenne qui nous a mis du baume au cœur et nous a conforté dans notre vision humaniste :

“ Merci à la Mairie de faire preuve d'humanité en accueillant des migrants. Bravo !!! ”

Pour la majorité municipale,

Jacques BEAUFILS,
Maire de Combrit

GROUPE MINORITAIRE

“COMBRIT Avenir”

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), votée en août 2015, conduit à réattribuer la gestion des ports aux collectivités qui en font la demande auprès du préfet de région.

Ce dernier décidera des attributions en novembre 2016.

Il existe trois catégories de ports : communaux, départementaux, régionaux. Cette différenciation relève de la collectivité qui les gère.

Sainte-Marine est un port communal. Sa vocation est principalement la plaisance et la pêche de loisir. Il compte également quelques professionnels de la pêche côtière. Ce port devrait rester sous gestion communale.

L'enjeu de la loi porte davantage sur les grands ports de pêche professionnelle comme Loctudy, Saint-Guérolé et Guilvinec. Ceux-ci, actuellement sous gestion départementale représentent ensemble le premier port de pêche fraîche en France avec plus de 31 000

tonnes d'espèces pêchées pour plus de 100 millions d'euros en 2015 (*source : Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper*). Derrière ces chiffres, il y a plusieurs milliers d'emplois directs et indirects.

La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud a élaboré une stratégie de développement basée sur le patrimoine existant de ces ports, votée par l'ensemble des 45 conseillers communautaires.

Il apparaît nécessaire que cette stratégie de développement soit en synergie avec celles des différents métiers “utilisateurs des ports” : pêcheurs, mareyeurs, transporteurs, conditionneurs,...).

Notre groupe formule deux vœux :

1 - que soit créée une structure, adossée à la Communauté de Communes regroupant l'ensemble des métiers gestionnaires et utilisateurs des ports. Elle aurait notamment en charge de proposer un plan d'actions appuyé sur l'ensemble des stratégies des parties prenantes.

Ce plan permettrait d'avoir une vision claire sur les investissements portuaires d'avenir à réaliser pour permettre aux ports bigoudens de garder la position de leader de la pêche fraîche en France, source de développement économique et d'emplois.

2 - que la Communauté de Communes affirme son intérêt au rattachement régional des trois ports bigoudens, seule collectivité ayant les moyens financiers pour investir comme il conviendrait sur nos ports. Ces derniers, gérés par la région Bretagne rejoindraient les grands ports bretons comme Brest, Saint-Malo et surtout Lorient, principal concurrent de nos ports.

Gérard Yvé
*Conseiller communautaire
Conseiller départemental remplaçant*

3 expos au FORT

↓ **ÉRIC LE BRIZ**
9 juillet - 21 août



↑ **CHRISTOPHE
DESPORTES**
3 juin - 3 juillet



PIERRE DENIC →
25 août
11 septembre

